



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



ANGOLA



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



ANGOLA

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Angola, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-01-3

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Sigles et acronymes	v
Remerciements	vii
L'Angola en bref	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	2
3. Performance économique	7
3.1 Croissance économique et performances sectorielles	7
3.2 Politique budgétaire	11
3.3 Politique monétaire	13
3.4 Compte courant	14
3.5 Compte de capital et compte financier	16
4. Développement social	18
4.1 Dynamique démographique	18
4.2 Pauvreté et emploi	19
4.3 Santé	21
4.4 Éducation	23
4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Angola	24
4.6 Exclusion humaine	26
5. Principaux défis	28
5.1 Infrastructures	28
5.2 Implications politiques	33
6. Évaluation de la qualité des données nationales	35
Bibliographie	36

Sigles et acronymes

BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CIRGL	Conférence internationale sur la région des Grands Lacs
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
EIU	<i>Economist Intelligence Unit</i>
FMI	Fonds monétaire international
FSDEA	<i>Fundo Soberano de Angola</i>
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
LCC	Ligne de crédit de Chine
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
TNS	Taux net de scolarisation

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays de l'Angola a été établi sous la coordination et aux directives de Giovannie Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et sous la supervision directe de Said Adejumobi, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe, et la supervision de Sizo Mhlanga, Chef du Centre de données sous-régionales. Le principal auteur du profil de pays de l'Angola était Marta Duda-Nyczak, du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe.

La rédaction du profil de pays a bénéficié des informations de fond fournies par des institutions nationales, notamment l'Institut national de statistique d'Angola, la Banque nationale d'Angola, le Ministère des Finances et le Bureau de pays du Programme des Nations Unies pour le développement en Angola.

Le groupe d'examen interne, réuni par la Section de la qualité opérationnelle de la CEA, a apporté de précieuses contributions et observations. Nous tenons aussi à remercier le professeur Abbi Kedir, pour ses avis d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression de la série des profils de pays 2016.

L'Angola en bref

Informations générales		Classements	
Sous-région	Afrique australe	Indice de développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement)	149/188 (2014)
Langue officielle	Portuguais	Indice d'inégalité entre les sexes (Programme des Nations Unies pour le développement)	n/d
Monnaie	kwanza	Indice Ibrahim de la gouvernance africaine (Fondation Mo Ibrahim)	45/54 (2015)
Capitale	Luanda	Indice de la facilité de faire des affaires (Banque mondiale)	182/190 (2017)
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEEAC, SADC	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	163/168 (2015)



Croissance économique

La dynamique de la croissance économique en Angola au cours des cinq dernières années a été étroitement liée à l'évolution du marché mondial du pétrole, le pays étant fortement dépendant de cette ressource. En raison de la chute du prix du pétrole, la croissance est restée faible en 2016, les projections avançant le taux de 3 %.



Politique budgétaire

Le déficit budgétaire révisé s'est creusé pour passer de 2,2 % du produit intérieur brut (PIB) en 2015 à 5,9 % en 2016. Comme mécanisme de sauvetage, les autorités fiscales ont fortement augmenté les taxes à la consommation et les taxes à l'importation, et d'importantes réductions ont été effectuées dans le domaine de la consommation publique et des transferts courants, notamment en ce qui concerne les subventions aux combustibles.



Politique monétaire

L'indice des prix à la consommation (IPC) était de 14,3 % en 2015, alors que l'inflation annuelle cumulée affichait un taux de 42 % en décembre 2016. Au cours de l'année, les prix de divers biens de consommation ont flambé, en particulier ceux des denrées alimentaires et des carburants importés, qui ont été particulièrement marqués par la dépréciation du kwanza et les réductions des subventions aux carburants.



Compte courant

L'Angola a affiché un important excédent de la compte courant durant la période de 2010 à 2013, atteignant son niveau le plus élevé en 2012. Après une chute drastique de la balance commerciale, le déficit s'est creusé en 2014 et 2015. La Chine est le plus grand partenaire commercial de l'Angola au regard de la valeur des échanges entre les deux pays et du fait qu'elle est la principale destinataire des exportations du pays. Plus de 16,9 % de tous les biens et services importés proviennent de Chine et près de 43,4 % des exportations Angolaises, principalement le pétrole, sont expédiées vers la Chine.



Compte de capital et compte financier

Le compte financier du pays a accusé un déficit sur la période de 2010 à 2014, atteignant un sommet en 2013. L'Angola a ensuite enregistré un excédent de 6,921 milliards de dollars en 2015. Il s'est classé au premier rang des destinataires des investissements directs étrangers (IDE) en Afrique. En ce qui concerne les flux sortants, le pays est le deuxième investisseur sur le continent. Les secteurs pétrolier et gazier ont continué d'attirer des IDE tandis qu'au Portugal, au Brésil, à Sao Tomé-et-Principe et au Cabo Verde, les sorties d'IDE sont orientées principalement vers le secteur énergétique.



Démographie

D'après le recensement général de la population effectué en 2014, l'Angola compte 25,8 millions d'habitants. Le pays est très urbanisé et affiche une forte densité de population puisque seulement 37,4 % de la population vit en zones rurales et plus d'un quart vit dans la province de Luanda.



Pauvreté

La pauvreté en Angola affecte surtout les zones rurales, mais touche les hommes et les femmes d'une façon relativement égale. Environ 36,6 % de la population vivait en dessous du seuil national de pauvreté en 2008-2009 (contre 68 % en 2000), l'incidence de la pauvreté étant de 18,7 % dans les zones urbaines contre 58,3 % dans les régions rurales du pays.



Emploi

En 2014, 61,1 % des hommes étaient économiquement actifs comparativement à seulement 45,4 % des femmes. Ce taux en milieu rural était de 58,4 % contre 49,7 % en milieu urbain. La plus grande proportion de la population qui occupe un emploi, soit 44,2 %, vit de l'agriculture et de la pêche, souvent en pratiquant une agriculture de subsistance.



Santé

L'espérance de vie est actuellement de 60,2 ans en Angola, plus précisément de 55,5 ans pour les hommes et de 63 ans pour les femmes. Le taux de prévalence du VIH/sida pour 2012 était estimé à 2,1 % dans la population adulte (15 à 49 ans), ce qui est relativement faible par rapport aux autres pays de la sous-région. La principale cause de décès par maladie était le paludisme. En 2012, on comptait 1,7 médecin pour 10 000 habitants, alors que les dépenses prévues par l'État pour le secteur de la santé en 2017 représentent 4,3 % du budget, ce qui est nettement inférieur à l'objectif fixé par le Traité d'Abuja, à savoir, une allocation de 15 %.



Éducation

Environ 77 % des 15 à 24 ans peuvent lire et écrire, contre 76 % en 2009. Les taux de scolarisation sont faibles et progressent lentement. Le taux net de scolarisation dans le primaire était de 75,8 % en 2014 et de moins de 10 % dans le secondaire. Le ratio élèves/enseignants dans le primaire est passé de 45 en 2008 à 48 en 2011 et le ratio élèves/salle de classe est passé de 138 à 172 au cours de la même période.



Genre

Les données révèlent que l'égalité hommes-femmes en Angola se manifeste dans des domaines tels que la santé infantile, la part de la population non séropositive,* et le taux net de scolarisation dans le secondaire. L'écart entre l'espérance de vie à la naissance, qui est de 11, atteste que les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Le taux de participation plus faible des femmes au marché du travail et le niveau d'alphabétisation inférieur chez les femmes âgées de 15 à 24 ans figurent parmi les aspects préoccupants dans le domaine de l'égalité hommes-femmes. Il convient aussi de noter que les femmes sont sous-représentées au Parlement et dans les postes ministériels. Les hommes détiennent 61 % des sièges au Parlement et occupent 74 % des postes ministériels.

* Les données sur le pourcentage de la population non séropositive concerne les jeunes de 15 à 24 ans.

Vue d'ensemble

Ayant été fortement affecté par la faiblesse des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, le rythme de la croissance économique en Angola est resté modéré en 2016, avec un taux projeté de 3 % (Ministère des finances, 2016a). Outre le secteur pétrolier, la croissance récente a été tirée essentiellement par l'évolution des secteurs de l'énergie et de la construction. Pour compenser les faibles recettes provenant des ventes et des taxes pétrolières, les autorités fiscales ont augmenté les taxes à la consommation et à l'importation, diminué les dépenses et réduit les subventions, entre autres mesures. Sur le plan monétaire, le choc externe a entraîné une dépréciation du kwanza et une hausse de l'inflation, amplifiant l'éventuel effet négatif des ajustements budgétaires sur les plus démunis. La balance commerciale s'est réduite du fait de la valeur plus faible des exportations de pétrole, ce qui a entraîné une balance négative du compte courant pour les années 2014 et 2015.

En ce qui concerne l'évolution au plan social, le pays s'enorgueillit de posséder une population très jeune, l'âge moyen étant de moins de 21 ans (INE, 2016c). Cependant, le taux de chômage est particulièrement élevé chez les jeunes, ce qui empêche le pays de bénéficier des avantages du dividende démographique. Les inégalités sont très répandues en Angola et l'incidence de la pauvreté est plus prononcée en milieu rural. Dans le même temps, les progrès vers l'amélioration des soins de santé et de l'éducation ont été lents. Les taux de mortalité sont élevés, en particulier chez les enfants et les mères, alors que le paludisme reste la principale cause de décès par maladie (INE, 2015). Un enfant sur quatre ne fréquente pas une école primaire et l'analphabétisme touche presque la même proportion de jeunes (INE, 2016c).

La diversification de l'économie est une étape cruciale pour assurer une croissance durable. Les efforts consentis par le pays pour parvenir à une transformation structurelle portent actuellement sur la modernisation et la construction d'infrastructures, notamment des réseaux de transport, des installations énergétiques, des installations d'approvisionnement en eau et des réseaux de télécommunications. Assurer un financement durable, attirer des investisseurs et accroître la compétitivité font partie des plus grands défis auxquels est confronté l'État. Dans le même temps, les décideurs devraient aussi se concentrer sur la nécessité de garantir des retombées positives sociales.

2

Contexte national et sous-régional

En raison de la dépendance du pays à l'égard du pétrole, son principal produit d'exportation, la dynamique de la croissance économique du pays au cours des cinq dernières années a été étroitement liée à l'évolution du marché pétrolier mondial. Cependant, même si la crise économique mondiale a eu une forte incidence négative sur le taux de croissance, l'économie a crû à un rythme plus élevé que les moyennes régionales et sous-régionales pendant quatre années consécutives à partir de 2011. Comme le montre la figure 1, la croissance du PIB s'est établie en moyenne à 4,2 % sur la période de 2011 à 2016,¹ contre 2,7 % en Afrique australe et 3,3 % dans toute l'Afrique. Après avoir atteint 3,5 % en 2011, à un rythme relativement modéré en raison des répercussions de la crise mondiale, la croissance économique en Angola a grimpé à 8,5 % en 2012, pour ensuite chuter à 5 % en 2013, puis s'établir aux taux modérés de 4,1 et 3,0 % en 2014 et 2015 respectivement. Le taux de croissance de 2016 est estimé à 1,1 % (INE, 2016d, Ministère des finances, 2016a). En comparaison, la sous-région de l'Afrique australe a affiché une croissance économique de 3,8 % en 2012, avant de diminuer progressivement pour atteindre 1 % en 2016. Parallèlement, le continent dans son ensemble a été fortement touché par les chocs subis par les grandes économies, tels que la guerre en Libye en 2011. En conséquence, le taux de croissance global a chuté à 1,7 % en 2011, a rebondi à 5,2 % en 2012, puis s'est stabilisé entre 3,4 et 3,8 % de 2013 à 2015 avant de retomber à 1,7 % en 2016 (DAES et al, 2017).

D'un point de vue sous-régional, le taux de croissance global de l'Afrique australe au cours de la période a été modéré principalement en raison d'un ralentissement économique en Afrique du Sud, pays qui a été fortement touché par la crise économique mondiale de 2007 et 2008. Les bons résultats enregistrés par le Mozambique ou la Zambie ont été neutralisés par une croissance lente dans la plus grande économie de la sous-région. Dans le même temps, depuis 2011, les économies de l'Afrique australe tributaires des produits de base ont été affectées par la baisse des prix de leurs principaux produits d'exportation. La croissance en Afrique australe serait demeurée inférieure à la moyenne continentale en 2016.

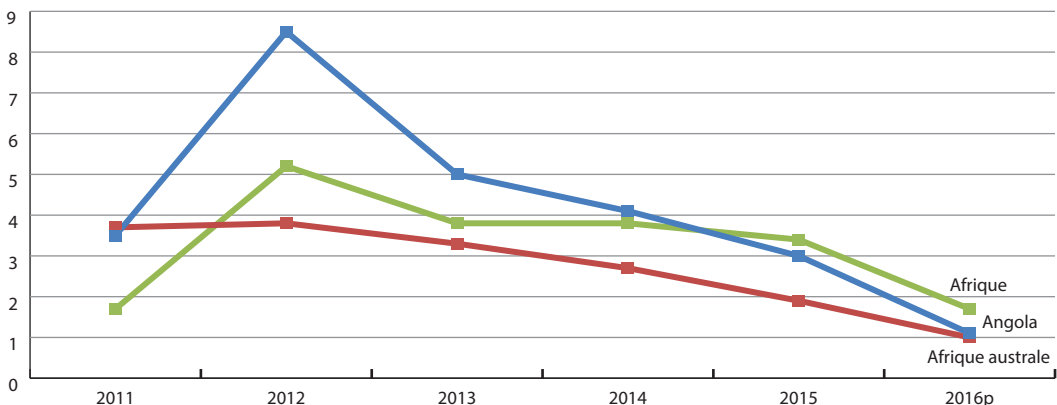
Suite à la crise mondiale, le ralentissement de l'économie chinoise, principale destination des exportations Angolaises, s'est traduit par des taux de croissance inférieurs du PIB lié au pétrole en 2010 et 2011. Cependant, la reprise des économies développées, accompagnée des taux de croissance remarquables des secteurs non pétroliers, notamment l'énergie,

1 Basé sur des estimations de la croissance de PIB réel pour 2016.

l'agriculture, les services et la fabrication, a eu une incidence positive sur le taux de croissance du PIB réel du pays de 2012 à 2014. Depuis la mi-2014, le fléchissement de la performance économique de l'Angola est étroitement lié à la baisse des cours du pétrole, les prix ayant chuté jusqu'à 26 dollars le baril en février 2016, le niveau le plus bas depuis 2003² (*US Energy Information and Administration*, 2016). Comme le taux de change constitue l'un des principaux canaux de transmission des fluctuations des prix pétroliers, la monnaie nationale, le kwanza, s'est fortement dépréciée dans le sillage de ce récent choc externe, attisant les pressions inflationnistes. Les effets défavorables se sont aussi répercutés sur le compte courant et le solde budgétaire. Dans l'ensemble, le taux de croissance de l'Angola s'est traduit par une révision à la baisse du chiffre prévu de 7,5 % (Ministère du Plan et du Développement du territoire, 2012), en le situant à 1,1 % en 2016 et à 2,1 % en 2017 (Ministère des finances, 2016a). Suite à l'accord de réduction de la production du pétrole, conclu en novembre 2016 par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), une légère remontée des cours internationaux du pétrole devrait avoir une incidence positive sur le budget et la balance commerciale du pays.

Depuis la fin de la guerre civile en 2002, l'Angola a réalisé des progrès considérables en termes de développement politique et économique. Ces dernières années, le pays s'est réorienté vers l'intégration régionale, notamment dans les domaines de la sécurité et des infrastructures. Depuis 2014, il est aux commandes de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et sous sa direction, la situation dans la région, en particulier au Burundi, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, s'est

Figure 1 : Croissance du produit intérieur brut réel, Angola versus Afrique australe et Afrique, 2011-2016, en pourcentage



Source : L'INE (2011-2014), le Ministère des finances de l'Angola (2015-2016) et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, taux de l'Afrique australe et de l'Afrique pour 2016. Calculs de la croissance du PIB réel pour l'Afrique (2011-2015) effectués par le Centre africain pour la statistique.

Note : « p » signifie « prévision »

² Données de l'*Energy Information Administration des États-Unis* sur le pétrole et d'autres liquides. Disponible à l'adresse http://www.eia.gov/dnav/pet/pet_pri_spt_s1_d.htm (Accessible à partir de janvier 2017).

considérablement améliorée suite à l'imposition de sanctions politiques et économiques contre les groupes rebelles armés dans la sous-région. En outre, au cours des dix dernières années, l'Angola a déployé des efforts particuliers dans le domaine du déminage et de la lutte contre la prolifération des armes légères. En reconnaissance de l'engagement du pays, les chefs d'État de la CIRGL ont désigné l'Angola à la présidence de la Conférence pour le prochain mandat, qui a commencé en 2016.

En ce qui concerne l'infrastructure, le Projet de Corridor de Lobito est la plus importante initiative d'envergure régionale entreprise par l'Angola sous les auspices de la CIRGL. La mise en œuvre du projet a commencé en janvier 2006 avec le programme de réhabilitation du chemin de fer de Benguela.³ Cette liaison ferroviaire relie le port de Lobito⁴ à la province de Katanga riche en minerai en République démocratique du Congo, et à la province de Copperbelt en Zambie. Le corridor multimodal comprend également l'aéroport international de Catumbela qui dispose d'une capacité d'accueil de 2,2 millions de passagers par an, ainsi que des réseaux routiers qui devraient faire partie de la Route transafricaine (TAH 9) reliant Lobito à Beira au Mozambique. On estime que 40 % de la population Angolaise vit dans la zone desservie par le Corridor de Lobito et bénéficiera du projet. En outre, le dernier rajout important au projet, la Raffinerie de Lobito, devrait créer 10 000 nouveaux emplois et attirer des investissements à hauteur de 7 milliards de dollars. Cette initiative revêt une importance régionale car elle a le potentiel de stimuler le commerce des produits miniers, agricoles et industriels, notamment en offrant à la République démocratique du Congo et à la Zambie un accès plus court vers la mer. Elle permettra également à la Zambie d'importer plus facilement du pétrole en provenance d'Angola (CIRGL, 2016 ; *Chr. Michelsen Institute and Centro de Estudos e Investigação Científica*, 2014 ; *Port and Corridor Cooperation*, 2013).

La construction du nouvel aéroport international de Luanda, qui devrait être achevé à la mi-2017⁵, est un autre développement clé de l'infrastructure qui devrait stimuler l'économie de la sous-région. Grâce à ce projet de 3,8 milliards de dollars sur site vierge, l'aéroport aura une capacité de 13 millions de passagers⁶ et de 35 000 tonnes de fret par an et disposera de deux pistes d'atterrissage capables d'accueillir l'Airbus A380. Une fois achevé, l'aéroport servira éventuellement de plateforme sous-régionale majeure, rivalisant ainsi avec l'Aéroport international de Johannesburg O.R. Tambo, et stimulera la compétitivité du continent africain (Aéroport international d'Angola, 2016).

3 Le premier programme de réhabilitation a été élaboré sous l'égide de la SADC en 1987, mais n'a jamais été mis en œuvre à cause de la longue guerre civile en Angola.

4 Le gouvernement a investi 1,2 milliard de dollars dans la réhabilitation et la modernisation du port qui, au départ, disposera d'une capacité de manutention de 3,7 millions de tonnes. La capacité sera étendue à 4,1 millions de tonnes lorsque le chemin de fer de Benguela fonctionnera au maximum de ses capacités. (*Chr. Michelsen Institute et Centro de Estudos e Investigação Científica*, 2014).

5 Le projet devait s'achever, à l'origine, en 2015/16.

6 Selon certains rapports de faisabilité, cette capacité peut être dépassée dans une large mesure.

Encadré 1 : Indice d'intégration régionale en Afrique : Angola

L'indice d'intégration régionale en Afrique permet de d'apprécier dans quelle mesure chaque pays africain respecte ses engagements par rapport aux cadres d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja.

Établi conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes : la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques. La section suivante rend compte des indicateurs retenus par l'indice.

Classement général:

15^e dans la SADC (note – 0,28). L'Afrique du Sud se classe en tête des meilleures performances au sein de la SADC (note – 0,74). 8^e dans la CEEAC (note – 0,33)*

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
15 ^e dans la SADC (note – 0,05). 11 ^e dans la CEEAC (note – 0).	12 ^e dans la SADC (note – 0,49). L'Afrique du Sud se classe au premier rang dans la SADC (note – 1). 2 ^e dans la CEEAC (note – 0,96).	11 ^e dans la SADC (note – 0,27). Le Zimbabwe se classe au premier rang dans la SADC (note – 0,74). 11 ^e dans la CEEAC (note – 0).	11 ^e dans la SADC (note – 0,43). Le Botswana se classe au premier rang dans la SADC (note – 0,82). 2 ^e dans la CEEAC (note – 0,66).	14 ^e dans la SADC (note – 0,17). L'Afrique du Sud se classe au premier rang dans la SADC (note – 0,91). 11 ^e dans la CEEAC (note – 0).

L'Angola est mal classé au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe puisqu'il occupe la dernière place parmi les quinze pays du bloc, et obtient une note moyenne à faible au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (classé huitième) dans l'indice global.

Libre circulation des personnes : note médiocre (quinzième dans la SADC, onzième dans la CEEAC). L'Angola ne permet pas aux ressortissants des autres pays de la SADC d'entrer sur son territoire sans visa. L'Angola n'a pas encore ratifié les instruments de la SADC et de la CEEAC sur la libre circulation des personnes, la liberté d'établissement et la libre circulation des travailleurs. Seuls 7 % des pays de la SADC peuvent entrer en Angola sans visa, alors que 87 % des pays membres ont besoin d'un visa pour entrer dans le pays. De plus, tous les pays membres de la CEEAC ont besoin d'un visa pour entrer en Angola.

Intégration commerciale : note bonne à moyenne (deuxième dans la CEEAC, douzième dans la SADC). De 2010 à 2013, les importations en provenance du reste de la SADC ne représentaient que 1,5 % du PIB de l'Angola, soit le niveau le plus bas parmi les États membres de la SADC, tandis que les importations en provenance des autres États membres de la CEEAC représentaient environ 0,31 % (niveau le plus bas parmi les États membres de la CEEAC). En revanche, les exportations de l'Angola vers la SADC, en pourcentage du PIB, représentaient en moyenne 2 % au cours de la même période (le plaçant ainsi à l'avant-dernier rang parmi les pays membres de la SADC). Sur la même période, les exportations vers la CEEAC représentaient en moyenne 0,39 % du PIB, soit le quatrième pourcentage le plus faible parmi les 11 États membres de la CEEAC.

Intégration productive : note médiocre (onzième à la fois dans la SADC et dans la CEEAC). L'Angola semble peu intégré dans les chaînes de valeur régionales. Ses échanges commerciaux sont faiblement complémentaires à ceux de ses partenaires. Le pays présente un indice de complémentarité des marchandises de 0,11 (selon les données de 2013), ce qui montre qu'il existe une faible corrélation entre les exportations du pays et la structure des importations de la SADC.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Infrastructures : note bonne à moyenne (deuxième dans la CEEAC, onzième dans la SADC). Dans l'Indice de développement des infrastructures de la BAD, le pays occupait la dixième place parmi les membres de la SADC entre 2010 et 2012. Environ 82 % des vols internationaux à destination et en provenance d'Angola s'effectuent à l'intérieur de la région SADC, ce qui représente le sixième pourcentage le moins élevé parmi les États membres de la SADC, et 79 % des vols internationaux sont des vols intra-CEEAC (le pourcentage le plus élevé parmi les États membres de la CEEAC). L'itinérance de la téléphonie mobile avec les pays africains était relativement coûteuse en Angola (quatrième tarif d'itinérance le plus élevé parmi les États membres de la SADC pour lesquels des données étaient disponibles).

Intégration financière et politique macroéconomique : note médiocre (quatorzième dans la SADC, onzième dans la CEEAC). Le taux d'inflation en Angola était relativement plus élevé à environ 8,78 %, soit le deuxième taux le plus élevé de la SADC à côté du Malawi, et le taux le plus élevé parmi les pays membres de la CEEAC (selon les données de 2013).

Dans l'ensemble, l'Angola a réalisé une performance moyenne à médiocre, avec des résultats positifs dans le domaine de l'infrastructure, mais en obtenant des notes moyennes à médiocres dans les domaines de l'intégration commerciale, de la libre circulation des personnes, de l'intégration productive, de l'intégration financière et de la politique macroéconomique. L'Angola pourrait envisager d'adopter des politiques macroéconomiques qui viseraient, par exemple, à réduire le taux d'inflation, à ratifier les instruments de la SADC et de la CEEAC sur la libre circulation des personnes et à permettre aux ressortissants d'un plus grand nombre de pays de la région d'entrer sans visa sur son territoire, et d'instaurer d'autres mesures visant à stimuler le commerce intrarégional des biens et des services, plus particulièrement l'intégration dans les chaînes de valeur régionales.

Performance économique

3.1 Croissance économique et performances sectorielles

L'Angola est le deuxième producteur de pétrole en Afrique. Le pétrole est le plus grand contributeur au PIB, constituant une part de 29,9 % (figure 2), et représente environ 60 % du taux de croissance global.⁷ Le secteur a été revitalisé en 2015, mettant un terme à sa contraction systématique enregistrée depuis la crise économique mondiale de 2008 et 2009. En 2015, il a progressé de 6,5 %⁸ après avoir reculé de 2,6 % en 2014 et enregistré une baisse moyenne de 2 % sur la période 2009-2013. Outre la faible demande extérieure de pétrole, la contraction la plus récente a également été attribuée aux problèmes techniques et aux travaux d'entretien imprévus dans certains îlots de production en 2014, ainsi qu'aux restrictions et aux retards de production enregistrés dans certains gisements de pétrole au début de 2015 (Ministère des finances, 2015a). La chute drastique des cours en 2015-2016 a compromis encore plus les perspectives économiques du pays, faisant passer l'estimation de croissance du secteur pétrolier à 0,8 % en 2016 (Ministère des finances, 2016a). D'autres industries minières, dominées par le sous-secteur des diamants⁹ comptent pour 2,5 % du PIB et présentent une opportunité inexploitée pour l'économie puisque seulement 40 % de toutes les réserves de diamants ont fait l'objet d'une prospection détaillée jusqu'à présent (Endiama, 2016a). La croissance du secteur a été stable, atteignant 3,2 % en 2015, mais on estime qu'elle régressera de 0,8 %¹⁰ en 2016. Les perspectives à long terme du secteur, soutenues par les investissements dans la mine de Catoca et dans le Plano Nacional de Geologia de l'État, plan axé sur la cartographie des richesses minières du pays (Ministère des finances, 2015a), s'annoncent très prometteuses.

L'agriculture est le deuxième secteur non pétrolier qui contribue le plus au PIB du pays. Selon les chiffres de 2015, le secteur agricole représente 12 % de la valeur ajoutée brute, ce qui signifie qu'il a une forte incidence sur la dynamique du secteur non pétrolier de l'économie et est doté d'un grand potentiel pour soutenir une croissance durable. À la suite d'une sécheresse aigüe en 2012 qui a gravement touché la production agricole à travers le pays, la valeur ajoutée brute de l'agriculture s'est contractée de 22,5 % cette même année. Grâce à la reprise vigoureuse

7 Calculs propres sur la base des estimations de croissance du budget 2016 (Ministère des finances, 2015a).

8 Ce seul point de données provient du budget révisé de 2016 (Ministère des finances, 2016a), ne se reflète pas dans la figure 2.

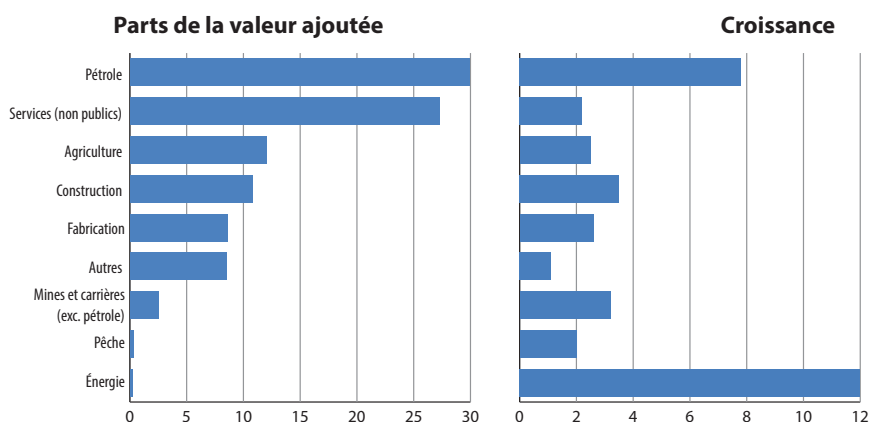
9 L'Angola est le quatrième producteur mondial de diamants en volume (production estimée de 8,8 millions de carats en 2014), et fournit près de 10 % de la production mondiale (Endiama, 2016b, United States Geological Survey, 2016).

10 Ce seul point de données provient du budget révisé de 2016 (Ministère des finances, 2016a).

qu'a connu le secteur en 2013, sa croissance s'est affichée au taux impressionnant de 42,3 %, sous l'impulsion des rendements favorables du maïs, du manioc, du café, du bois et de la viande, mais a ralenti en 2014 pour passer à 11,9 %. Cette croissance a toutefois été soutenue par les dépenses publiques, alors que les rendements ont été faibles. L'instabilité de la trajectoire de croissance du secteur s'est aussi traduite par un autre ralentissement en 2015, avec une augmentation prévue de 0,8 %.¹¹ Le gouvernement a pris des mesures pour favoriser la viabilité du secteur agricole par le biais de programmes de développement à l'intention des petits exploitants et de l'agriculture commerciale, tels que ceux visant la réduction des taux au titre du programme *Agricultural Credit Campaign* (campagne de crédit agricole) et le sponsoring des engrais (Ministère des finances, 2015a). Le secteur devrait croître de 6,7 % en 2016, principalement grâce à un meilleur rendement, selon les prévisions, des exploitations agricoles irriguées de Caxito Rega, Bom Jesus, Calenga et Mucosso et de la bonne exécution des programmes gouvernementaux (Ministère des finances, 2015a ; Ministère des finances, 2016a). De plus, l'impact de l'accroissement des investissements publics et des taux de croissance positifs attendus du secteur peuvent contribuer à garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaires du pays et à améliorer le solde du compte courant en réduisant la facture des importations alimentaires.

La croissance du secteur industriel se serait repliée en 2015, tout en restant positive. Le secteur constitue actuellement 22,1 % du PIB. L'énergie et la construction sont les composantes les plus dynamiques, avec une croissance de la valeur ajoutée brute de 12 % et 3,5 % respectivement en 2015 grâce à des projets d'électricité et d'eau tels que la Phase 2 du barrage de Cambambe, la centrale hydroélectrique de Laúca et le barrage d'Inga, ainsi que des projets de construction à grande échelle comme l'aéroport international de Luanda. Après une croissance rapide à un taux annuel moyen de 8,4 % en 2013 et 2014, la production manufacturière a ralenti, progressant

Figure 2 : Parts de la valeur ajoutée brute et croissance, Angola, 2015, en pourcentage



Source : Ministère des finances de l'Angola (2015a).

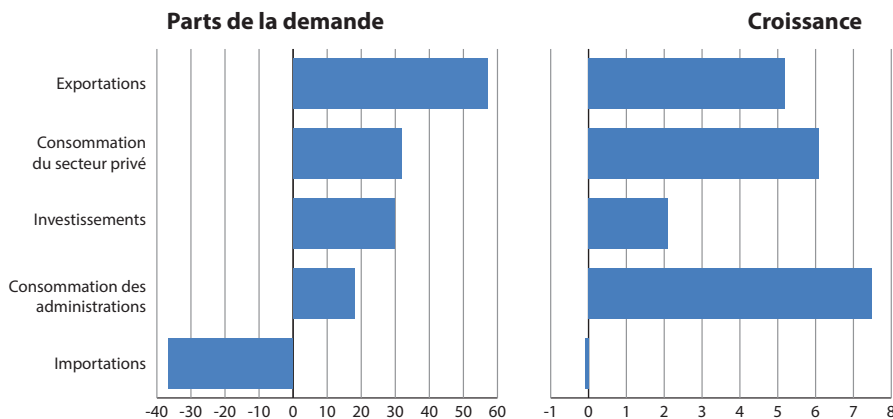
11 Ce seul point de données provient du budget révisé de 2016 (Ministère des finances, 2016a), ne se reflète pas dans la figure 2.

de seulement 2,6 % en 2015. Selon les estimations, le secteur manufacturier se serait contracté de 3,9 % en 2016¹². L'économie en difficulté, associée au climat d'affaires peu propice, a entravé la production des petites et moyennes entreprises (PME) en particulier, encourageant ainsi les programmes d'investissement pour les PME tels que *l'Angola Investe* (Ministère des finances, 2015a). La redynamisation du secteur privé dans l'industrie est indispensable pour garantir la viabilité de la croissance. L'État pourrait envisager d'autres mesures visant à améliorer l'accès au crédit, à favoriser un climat d'affaires ou à introduire des incitations, particulièrement en faveur des petits et moyens entrepreneurs.

Le secteur des services privés, qui représente 27,3 % du PIB, est encore assez petit en Angola par rapport aux autres économies de l'Afrique australe. Cependant, l'expansion du secteur est surtout marquée dans le domaine des télécommunications, qui ont enregistré une croissance respective de 7 % et 8 % en 2013 et 2014. Cette expansion peut en grande partie être attribuée aux investissements dans la société *Angola Cables* et à la modernisation des infrastructures des télécommunications. En 2015, il était prévu que la croissance du secteur ralentisse à 2,2 %, pour remonter ensuite à 2,4 % en 2016. D'autre part, les services publics représentaient 8,5 % du PIB, après une croissance de 6 % en 2014. Ce secteur aurait progressé de 1,1 % en 2015. Ces projections sont basées sur un budget révisé suite à la chute des cours du pétrole (Ministère des finances, 2015a). En 2016, on s'attend à une stagnation du secteur, principalement à cause d'un gel des salaires de la fonction publique (Ministère des finances, 2016a).

Du côté de la demande globale (figure 3), en 2014, les exportations représentaient la composante la plus importante du PIB, et ce, nonobstant la faible croissance de 0,7 %, qui est restée contenue en raison du recul de la demande extérieure de pétrole et de diamants des pays particulièrement

Figure 3: Parts de la demande et croissance, Angola, 2014, en pourcentage



Source : Institut national de statistique d'Angola.

¹² Ce seul point de données provient du budget révisé de 2016 (Ministère des finances, 2016a).

touchés par la crise mondiale. La consommation privée, à son tour, constituait la composante la plus dynamique, augmentant de 12,7 % au cours de cette même année sous l'effet d'un taux d'inflation relativement stable. La tendance en faveur de taux de croissance positifs du PIB, amorcée après la guerre, a été accompagnée d'une augmentation marquée de la consommation privée depuis 2003 qui a contribué à l'amélioration du bien-être des ménages et à la réduction de la pauvreté, même si le pays est entaché d'un niveau d'inégalité élevé. La consommation publique a, d'autre part, accusé une baisse de 17,5 % à la suite de l'achèvement de certains projets d'infrastructure de grande envergure, tels que les ports de Luanda et de Lobito. En revanche, la formation brute de capital fixe a légèrement augmenté de 3,5 % (INE, 2016d).

Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour l'Angola

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles aux décideurs des secteurs public et privé. Des prévisions économiques fiables informent et soutiennent un processus de prise de décision fiable. Les prévisions de croissance économique pour l'Angola sont actuellement établies par un certain nombre d'organisations, dont la BAD ; l'*Economist Intelligence Unit* (EIU) ; le Fonds monétaire international (FMI) ; et la Banque mondiale. Les prévisions produites par ces organisations rivalisaient de précision par moments, mais s'écartaient parfois jusqu'à sept points de pourcentage pour la période 2008-2016, à l'exclusion de l'année 2009 (voir figure A). La Banque mondiale a fourni les prévisions de croissance les plus optimistes, avec une moyenne annuelle de 9,1 % sur la période de 2008 à 2016. Les prévisions de croissance les plus optimistes pour 2016 étaient celles de l'EIU (5,7 %), de la BAD (4,2 %), du FMI (3,9 %) et de la Banque mondiale (3,3 %).

Le degré de précision de ces prévisions est une question importante. Par conséquent, la CEA a effectué une analyse visant à évaluer la fiabilité des prévisions en appliquant l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne, qui sont les mesures communes utilisées pour évaluer les prévisions. En général, plus la valeur de ces erreurs est élevée, moins les prévisions sont précises. Selon une analyse des prévisions menée par la CEA pour la période 2008-2014, les prévisions du FMI sont relativement plus précises, suivies de celles de l'EIU et de la BAD (voir figure B).

Figure A: Taux de croissance réels prévus du PIB, par institution

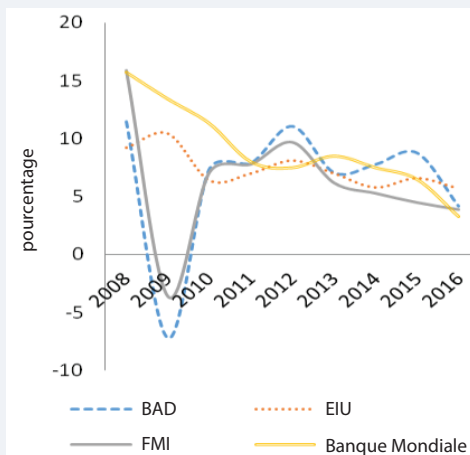
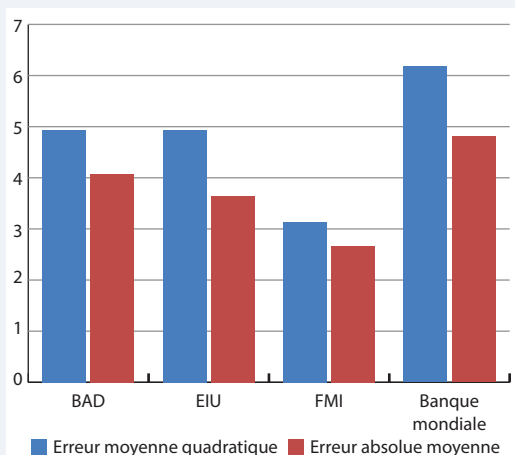


Figure B: Erreur de prévision (2008-2014)



* Pour plus de renseignements sur ces termes et sur l'approche adoptée par la CEA pour évaluer la précision des prévisions, consulter la CEA (2015).

3.2 Politique budgétaire

Le prix du pétrole et le volume de production pétrolière sont deux éléments déterminants qui influencent le budget de l'Angola. En conséquence, la volatilité du cours et les incertitudes liées au volume ont représenté des risques majeurs pour la garantie de l'assainissement budgétaire et des dépenses budgétisées ces dernières années. Comme le montre le tableau 1, après une chute spectaculaire des prix du pétrole, le revenu total a été progressivement révisé à la baisse, pour passer de 4,849 billions de kwanzas en 2013 à 3,485 billions de kwanzas (21 milliards de dollars) en 2016. La part du lion des recettes, soit 2,970 billions de kwanzas (23,8 % du PIB) en 2014 et 3,630 billions de kwanzas (30,1% du PIB) en 2013, provenait des taxes pétrolières, en particulier des droits de concession. Après la chute des prix du pétrole, ces taxes ont dégringolé à 1,898 billions de kwanzas en 2015 et ont plongé davantage à 1,536 billions de kwanzas en 2016, représentant 15,4 % et 9,1 % du PIB respectivement, ce qui a eu des conséquences néfastes sur l'économie. Comme mécanisme de sauvetage, les autorités fiscales ont augmenté radicalement les taxes à la consommation et à l'importation à des niveaux aussi élevés que 80 % sur le tabac et 70 % sur les boissons alcoolisées. Cela a entraîné une hausse de la valeur des taxes non pétrolières, lesquelles sont passées de 972,2 milliards de kwanzas (8,1% du PIB) en 2013 à 1,556 billions (9,2 % du PIB) dans le budget révisé de 2016 (Ministère des finances, 2016a, *Imprensa Nacional Angola*, 2015). Toutefois, l'élargissement de l'assiette fiscale exige des précautions telles que des exemptions fiscales sur les denrées alimentaires ou sur les services de santé et d'éducation pour éviter que les démunis ne soient touchés par de telles mesures. En outre, le nouveau régime fiscal appelle à un renforcement du contrôle car il constitue, à long terme, une menace d'évasion fiscale et un risque substantiel de voir se développer un marché noir au fil du temps. En même temps, une offre accrue des services publics pourrait encourager le respect des obligations fiscales.

Afin de réduire le creusement du déficit budgétaire, le gouvernement a également rajusté ses dépenses. Les dépenses totales, qui se chiffraient à 5,221 billions de kwanzas en 2014, ont chuté pour atteindre 3,774 billions de kwanzas en 2015, puis 4,485 billions de kwanzas en 2016. L'allocation budgétaire est toutefois restée dominée par les dépenses courantes, 9,3 % du PIB ayant été consacrés aux salaires de la fonction publique en 2016, bien qu'en baisse par rapport à 11,3 % en 2015 et 10,6 % en 2014. Les paiements d'intérêts ont aussi augmenté, passant de 99,1 milliards de kwanzas en 2013 à 441,7 milliards de kwanzas en 2016 (0,8 à 2,6 % du PIB). En conséquence, dans un contexte de pression budgétaire, des coupes importantes ont été imposées à la consommation publique et aux transferts courants, en particulier les subventions aux carburants. Les dépenses en biens et services se chiffraient à 787,2 milliards de kwanzas en 2015, contre 1,228 billions de kwanzas en 2013, et les transferts courants ont chuté à 611,9 milliards de kwanzas en 2015, contre 955 milliards de kwanzas en 2013. En termes relatifs, cela s'est traduit par un mouvement à la baisse pour les biens et services, qui sont passés de 10,2 % à 6,4 % du PIB, et pour les transferts courants qui sont passés de 7,9 % à 5 %. Le budget révisé de 2016 prévoit que ces valeurs diminueront

Tableau 1: Comptes budgétaires de l'Angola, en milliards de kwanza

	2013	2014	2015	2016	2016 révisé	2017
Recettes	4 848,6	4 402,6	3 366,7	3 514,5	3 484,6	3 667,8
Taxes pétrolières	3 629,8	2 969,8	1 897,7	1 689,7	1 535,5	1 695,5
Dont :						
Droits de concession	2 445,6	1 993,5	1 305,6	1 163	968,1	1 216,6
Taxes non pétrolières	972,2	1 128,2	1 144,3	1 545,4	1 556,5	1 708,6
Subventions	1,8	1,5	1,2	0	0	0
Dépenses	-4 816,4	-5 221,4	-3 773,7	-4 295,7	-4 484,6	-4 807,7
Salaires	-1 154,8	-1 318,9	-1 390,0	-1 497,4	-1 562,6	-1 613,8
Utilisation de biens et services	-1 228,3	-1 249,4	-787,2	-995,2	-847,6	-1 034,8
Paieement d'intérêts	-99,1	-147,2	-248,5	-307,4	-441,7	-484,2
Transferts courants	-955	-950,4	-611,9	-680,2	-671,5	-680,0
Solde budgétaire (base au comptant)	355,7	-303,2	-269,3	-781,2	-1 000	-1 139,9
% PIB	3	-2,4	-2,2	-5,5	-5,9	-5,8
PIB	12 056,3	12 462,3	12 320,8	14 218,1	16 879,6	19 746,1
Hypothèse du prix du pétrole (USD/baril)	107,7	96,9	50	45	40,9	46

Source : Ministère des finances ; les chiffres pour 2016 représentent les résultats préliminaires du budget révisé, et ceux de 2017 représentent le budget prévu.

encore plus en termes relatifs, pour passer à 5 % et 4 % du PIB respectivement (Ministère des finances, 2016a).

Le déficit budgétaire révisé de 2016 s'est creusé pour atteindre 5,9 % du PIB (un billion de kwanzas), comparativement à 2,2 % (269,3 milliards de kwanzas) l'année précédente, à 2,4 % en 2014, et à un excédent de 3 % (355,7 milliards de kwanzas) en 2013. Le gel des salaires de la fonction publique pour 2016 et des réductions supplémentaires des subventions aux carburants, accompagnées d'une reprise du secteur pétrolier et d'une production accrue, devraient aboutir à un déficit budgétaire légèrement moins élevé de 5,8 % du PIB (1,140 billions de kwanzas) pour 2017. Néanmoins, l'impact de tels ajustements budgétaires peut contribuer à l'émergence de tensions inflationnistes.

En ce qui concerne la dette publique, la conjoncture économique actuelle a obligé l'Angola à chercher des moyens de financer son déficit budgétaire croissant afin de garantir l'assainissement budgétaire. L'encours total de la dette a augmenté, passant de 30,6 milliards de dollars en 2013 à 56,6 milliards de dollars en 2016, ce qui représente, en termes relatifs, une hausse de 24,5 % à 61,9 % du PIB. Cela remet sérieusement en question la viabilité de la dette. L'augmentation récente des taux d'intérêt aux États-Unis par la Réserve fédérale (d'autres hausses supplémentaires étant anticipées en 2017) entraînera très probablement

une envolée des remboursements de la dette. La prorogation des lignes de crédit extérieures ou l'octroi de nouvelles lignes, principalement par les économies émergentes comme la Chine et le Brésil, ont eu pour effet d'augmenter la dette extérieure de 15,7 milliards de dollars en 2013 à 26,5 milliards de dollars en 2016 et à 32,5 milliards de dollars (27,3 % du PIB) en 2017. L'émission d'obligations à dix ans d'une valeur de 1,5 milliard de dollars en novembre 2015 a été l'un des derniers ajouts de dette extérieure à cette échelle. De même, la dette intérieure a atteint 14,9 milliards de dollars en 2013 et est passée à 26,5 milliards de dollars en 2015 et à 30 milliards de dollars en 2016. Selon les prévisions, elle devrait toutefois diminuer en termes relatifs, pour se chiffrer à 32,9 % du PIB en 2016 et à 25,4 % en 2017 (Ministère des finances, 2016a). L'émission de bons du Trésor à haut rendement et à court terme (jusqu'à un an) a été la pratique la plus courante appliquée pour augmenter la dette intérieure durant la récente difficulté financière. Le gouvernement devrait cependant tenir compte du risque d'effet d'éviction de l'investissement privé associé aux augmentations supplémentaires des emprunts internes, et de ses répercussions éventuelles sur les perspectives de diversification économique.

3.3 Politique monétaire

Après avoir enregistré une inflation relativement stable et inférieure à 10 % au cours de la période 2012-2014, des tensions inflationnistes sont apparues en 2015 et 2016. L'augmentation des taxes à la consommation et à l'importation ainsi que les réductions des subventions aux carburants ont entraîné une hausse des prix de divers biens de consommation, en particulier les produits alimentaires, les boissons et le carburant, ce qui a eu un effet très négatif sur la population démunie. En 2015, l'indice des prix à la consommation (IPC) se chiffrait à 14,3 %, alors que le taux d'inflation annuel accumulé en décembre 2016 s'élevait à 42 %. Cela étant, la décélération du rythme d'augmentation des prix constatée depuis août 2016 devrait se poursuivre au cours des premiers trimestres de 2017. En même temps, la dépréciation rapide du kwanza explique aussi la hausse des prix des produits importés. Le taux de change officiel a été ramené progressivement de 93,9 par dollar en 2011 à 98,6 kwanzas en 2014, et a ensuite chuté brusquement à 166,7 kwanzas depuis fin mai jusqu'à décembre 2016 (INE, 2016a ; Banque nationale d'Angola, 2016a).

Dans le but d'intensifier l'absorption des effets négatifs de la baisse récente des cours du pétrole, la politique monétaire a été alignée sur les interventions fiscales. Au-delà de l'assurance régulière de liquidité par l'ajustement de la base monétaire, la coordination des politiques monétaires et budgétaires a mis l'accent sur le maintien de la stabilité macroéconomique. L'orientation de la politique monétaire a été restrictive, en accord avec l'objectif de la Banque nationale d'Angola visant à atténuer le risque d'inflation élevée. Cela s'est traduit par une expansion rapide de la base monétaire et par une hausse des taux d'intérêt. La masse monétaire au sens large (M2) est passée de 4,395 billions de kwanzas en 2013 à 6,479 billions de kwanzas en octobre 2016, augmentant en théorie de 16,1 % entre 2013 et 2014 et de 11,8 % l'année suivante (Banque nationale d'Angola, 2016c). Entre-temps, le taux de

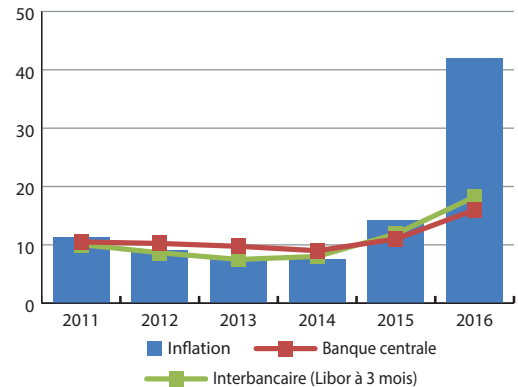
référence est demeuré relativement stable, oscillant autour de 10 % durant la période de 2011 à 2013 (figure 4), mais a ensuite subi neuf augmentations par la BNA depuis juillet 2014, l'objectif étant de stabiliser la flambée des prix. Au 31 décembre 2016, le taux s'était stabilisé à 16 %. Le taux de prêt interbancaire (LIBOR à 3 mois) a emboîté le pas ; il est passé de 7,5 % à la fin de 2013 à 18,2 % à fin décembre 2016 (Banque nationale d'Angola, 2016b).

3.4 Compte courant

Comme le montre la figure 5, le solde du compte courant de l'Angola était important et positif sur la période de 2010 à 2013, atteignant son niveau le plus élevé de 13,841 milliards de dollars¹³ en 2012 et diminuant à 8,145 milliards de dollars en 2013. Toutefois, il s'est détérioré pour atteindre un déficit de 3,748 milliards de dollars en 2014 et de 10,273 milliards de dollars en 2015 après une baisse drastique de la balance commerciale. D'une part, la valeur plus faible des exportations de pétrole a sensiblement diminué les gains tirés du commerce, tandis que le volume croissant des importations de biens et de services a contribué à rétrécir l'excédent commercial à 7,313 milliards de dollars en 2014, comparativement aux sommes de 20,372 milliards et 26,037 milliards de dollars en 2013 et 2012 respectivement. Pour remédier au déficit croissant du compte courant, les importations ont été réduites de manière conséquente en 2015. Pourtant, les exportations de pétrole, fortement contenues, ont entraîné un déficit commercial de 3,532 millions de dollars, le premier depuis 2010. Alors que la hausse des prix du pétrole a contribué à une croissance en valeur des exportations, des réductions supplémentaires des factures d'importation pourraient être envisagées pour contrer de façon proactive le choc sur le compte courant, notamment en soutenant la production agricole nationale pour remplacer les importations de denrées alimentaires.

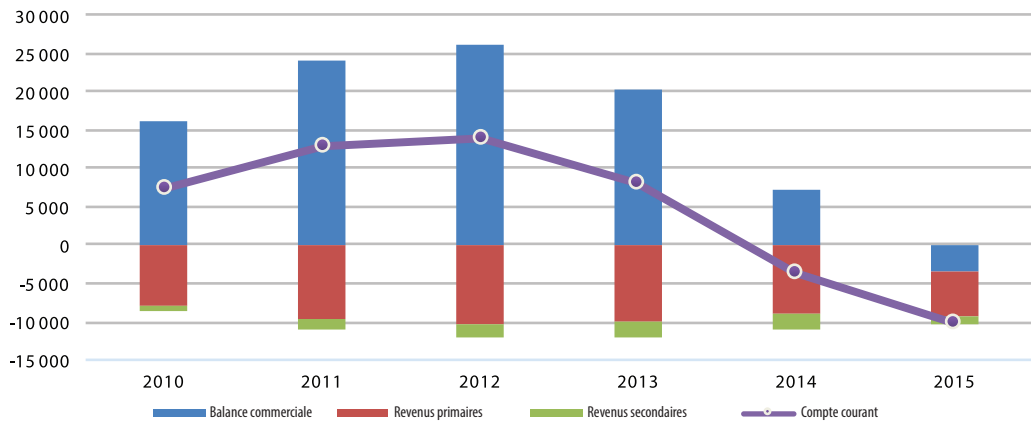
Au chapitre des revenus, les revenus primaires ont oscillé entre -10,422 et -5,908 milliards de dollars au cours de la période considérée, avec l'effet le plus néfaste sur les bénéfices et les dividendes versés à l'étranger. Les revenus secondaires ont aussi été négatifs de 2010 à 2015, le déficit passant progressivement de 437,7 millions de dollars en 2010 à 2,211 milliards de dollars en 2014 sous l'effet des envois de fonds des travailleurs expatriés de l'industrie pétrolière basés en Angola. Ces envois ont fortement chuté en 2015, ce qui a porté le solde

Figure 4: Taux d'inflation et taux d'intérêt, Angola, 2011-2016, en pourcentage



Source : Instituto Nacional de Estatistica pour l'inflation en fin d'exercice ; Banque nationale d'Angola pour les taux d'intérêt en fin d'exercice ; le taux d'inflation de 2016 est le taux établi en décembre sur douze mois, les taux d'intérêt sont ceux affichés à fin décembre 2016.

13 À cause de la structure de son économie (basée sur le pétrole), le pays déclare sa balance des paiements en dollars américains.

Figure 5 : Compte courant, Angola, 2010-2015, en millions de dollars

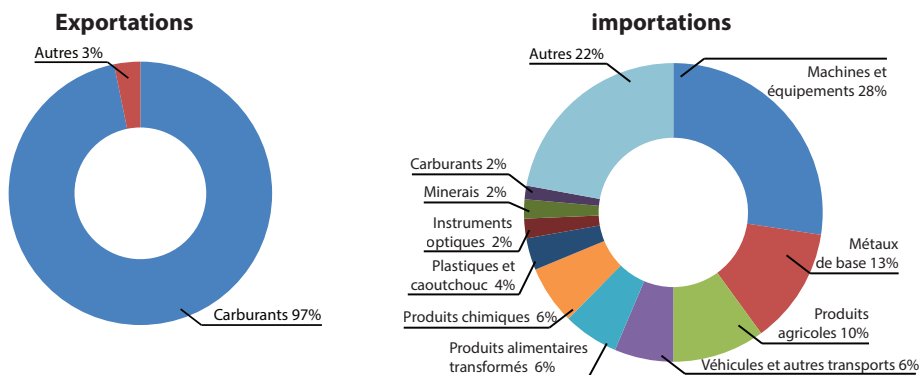
Source: Banque nationale d'Angola.

des revenus secondaires à -833,8 millions de dollars (Banque nationale d'Angola, 2016d). Bien qu'étant essentiels pour assurer la subsistance de nombreuses familles, les envois de fonds des Angolais vivant à l'étranger, en particulier au Portugal, sont négligeables en termes d'ampleur puisqu'ils représentent environ 0,2 % du PIB (FMI, 2014).

La Chine est le premier partenaire commercial de l'Angola en termes d'importations en valeur et d'exportations. En effet, les chiffres de 2015 indiquent que plus de 16,9 % des biens et services importés proviennent de l'économie asiatique alors que près de 43,4 % des exportations Angolaises, principalement dans le secteur pétrolier, sont destinées au marché chinois, preuve d'une forte dépendance de la conjoncture du pays sur le cycle économique chinois. La France, l'Inde et l'Espagne sont les autres destinations d'exportation majeures bien que, collectivement, la valeur de leur part d'exportation n'atteigne pas la moitié de celle de la Chine. En matière d'importations, les autres principaux partenaires sont le Portugal, la République de Corée et les États-Unis, avec respectivement des parts de 14,8, 7,8 et 7,5 % de la valeur totale des importations. S'agissant du commerce sous-régional, l'Afrique du Sud est l'unique partenaire de taille, représentant 4,03 % des exportations et 5,27 % des importations (INE, 2016b). Le renforcement de l'intégration commerciale au niveau régional pourrait également permettre de réduire les factures d'importation et d'améliorer le solde du compte des opérations courantes.

La figure 6 présente de manière détaillée la composition des importations et des exportations. Concernant ces dernières, la structure révèle un faible niveau de diversification, avec les carburants représentant 96,8 % de la valeur totale enregistrée pour 2015. Chiffre qui montre clairement la vulnérabilité de l'Angola à tout choc externe affectant le prix du pétrole et la demande globale, comme observée après la crise économique mondiale de 2007 et de 2008

Figure 6: Composition des importations et des exportations, Angola, 2015, en pourcentage



Source : Instituto Nacional de Estatística.

et lors des récentes chutes des prix des produits de base. En dépit de l'énorme potentiel du secteur des diamants, les minéraux ne représentent que 0,03 % des exportations du pays. Les machines et équipements, métaux de base et produits agricoles constituent pour leur part des importations majeures, signe de développements dans divers projets d'infrastructure et de construction mais d'une faible diversification (INE, 2016b).

3.5 Compte de capital et compte financier

Le compte financier, déficitaire sur la période de 2010 à 2014, a présenté le plus grand écart en 2013, avec un déficit de 9,018 milliards de dollars enregistré, réduit à 486 millions de dollars en 2014, avant de dégager un excédent de 6,921 milliards de dollars en 2015. La figure 7 montre les évolutions de ce compte financier sur la période concernée. Les sorties d'IDE, composants majeurs du compte financier (sauf en 2014), étaient considérablement plus élevées que les entrées y associées, une tendance que l'on retrouve peu dans les économies africaines. En 2013, les sorties d'IDE s'élevaient à 27,510 milliards de dollars alors que les entrées s'établissaient à 14,346 milliards de dollars. L'année suivante, malgré une diminution du solde négatif de l'IDE, avec des sorties atteignant 18,875 milliards de dollars, des entrées chiffrées à 16,542 milliards de dollars et une augmentation en flèche des investissements de portefeuille, s'établissant à 7,182 milliards de dollars, le déficit du compte financier s'est maintenu en raison d'une dégradation de la valeur des autres investissements. Le déficit s'est transformé en excédent en 2015, à la suite d'une baisse des sorties d'IDE qui ont chuté à 7,941 milliards de dollars. Parallèlement, les investissements de portefeuille sont limités, et pour la première fois depuis 2010, affichent une valeur négative (Banque nationale d'Angola, 2016d). Il est à noter également que la politique monétaire restrictive n'a pas suffi à maintenir le niveau des réserves internationales nettes, qui sont passées de 24,3 milliards de dollars en 2015 à un montant historiquement bas de 20,3 milliards de dollars en novembre 2016 (résultats préliminaires) (Banque nationale d'Angola, 2016c).

En accord avec la récente tendance à l'investissement direct, les derniers rapports internationaux sur les IDE indiquent qu'en 2015, l'Angola est devenu le premier bénéficiaire de l'IDE en Afrique et, selon les flux sortants, le deuxième plus gros investisseur du continent (CNUCED, 2016). Les secteurs du pétrole et du gaz ont continué à attirer des investissements, comme le projet annoncé d'externalisation en eau très profonde à Kaombo, un investissement de création de capacités consenti par Total (France),¹⁴ et le projet lié à l'énergie de Puma Energy (Singapour), qui a investi dans un des plus grands systèmes d'amarrage par bouée conventionnelle à Luanda Bay. Il est à noter, toutefois, que l'augmentation des entrées observée en 2015 est largement due aux prêts accordés par les sociétés mères à leurs filiales locales afin de renforcer leurs bilans suite à l'effondrement du marché mondial du pétrole.

À son tour, l'Angola a réduit ses investissements à l'étranger en grande partie en raison de la baisse des prix du pétrole, de la dépréciation du Kwanza et de l'affaiblissement de la demande extérieure des principaux partenaires commerciaux. Les dernières années ont vu la compagnie pétrolière nationale Sonangol, investissant essentiellement dans le secteur de l'énergie au Portugal (Galp Energia), au Brésil (approvisionnement en pétrole), à Sao Tomé-et-Principe et au Cabo Verde (distribution de carburants et services logistiques y associés) jouer un rôle de premier plan en matière de sorties d'IDE. De plus, Sonangol est l'actionnaire principal de la plus grande banque privée portugaise, Millenium. Les secteurs bancaire et de la construction, en particulier ceux du Portugal, attirent également les capitaux de groupes privés Angolais.

Figure 7: Solde du compte financier, Angola, 2010-2015, en millions de dollars



Source : Banque nationale d'Angola.

¹⁴ Date prévue de lancement : 2017, capacité de production pétrolière estimée de Kaombo : 230 000 barils/jour.

4

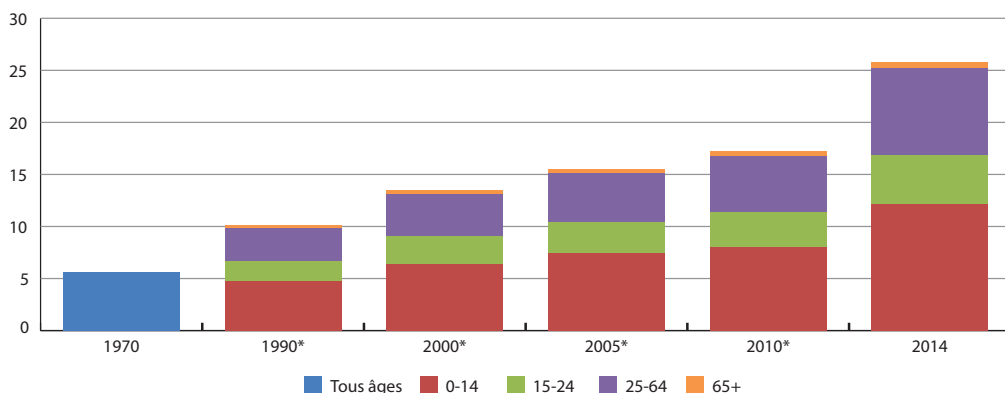
Développement social

4.1 Dynamique démographique

Pendant de nombreuses années, la guerre civile a entravé toute tentative de l'Angola de mesurer de manière intégrale le niveau des populations, contraignant le pays à s'en remettre aux projections. Un recensement réalisé en 2014, pour la première fois depuis 1970, a révélé que l'Angola comptait 25,8 millions d'habitants, soit environ six millions de plus que l'effectif projeté. La figure 8 montre les bonds entre les différents niveaux réels de population, à partir des 5,62 millions de 1970. Une évolution qui indique que le taux moyen d'accroissement annuel de la population lors des 44 dernières années était de 3,5 %. En outre, l'Angola est fortement urbanisé et concentré géographiquement, avec seulement 37,4 % de la population vivant dans des zones rurales. Plus d'un quart des Angolais, soit 6,95 millions d'habitants, vivent dans la province de Luanda. Les autres provinces les plus peuplées sont Huíla, Benguela et Huambo, avec 2,5 millions, 2,2 millions et 2 millions d'habitants respectivement. Luanda est la province la plus densément peuplée, avec 368,9 habitants par kilomètre carré, soit 18 fois la moyenne du pays (INE, 2016c).

En grande partie du fait de la guerre, plus de la moitié de la population (52 %) est composée de femmes. Cet écart est le plus prononcé dans le groupe des 25 à 64 ans. S'agissant de la pyramide des âges, la population de l'Angola est très jeune. La moyenne d'âge est de

Figure 8: Population par groupe d'âge, Angola, 1990-2014, en millions, chiffres réels pour 1970 et 2014, projections historiques pour 1990-2010.



Source : Instituto Nacional de Estatística.

Note : * indique les projections.

20,6 ans ; elle est légèrement plus élevée pour les femmes en zones rurales. Environ la moitié de la population, soit 47,3 %, est âgée de 14 ans ou moins, et 65,5 % des tous les Angolais ont moins de 24 ans. Seulement 2,4 % de la population a plus de 65 ans. Cette pyramide des âges, notamment la proportion importante d'enfants de moins de 14 ans, se traduit en un taux de dépendance très élevé qui atteignait presque 99 % en 2014 et qui peut être difficile à soutenir. Cela étant, l'Angola peut tirer profit de ce dividende démographique si le pays réussit à accompagner le rythme rapide de la croissance démographique d'opportunités économiques adaptées pour les jeunes (INE, 2016c), par exemple, à travers des programmes ciblés tels que Angola Investe, qui met l'accent sur le développement des PME.

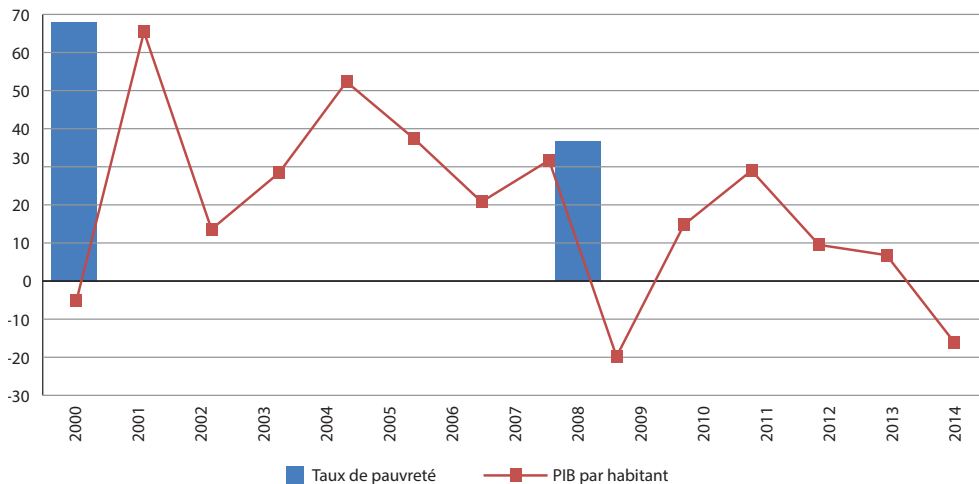
4.2 Pauvreté et emploi

La pauvreté en Angola concerne essentiellement les zones rurales et touche une proportion équivalente d'hommes et de femmes¹⁵. Quelque 36,6 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté national en 2008 et 2009 (en repli par rapport aux 61 % de 1996 et 68 % de 2000), le taux de pauvreté s'affichant à 18,7 % dans les zones urbaines contre 58,3 % dans les régions rurales du pays. Ceci a incité le gouvernement à mettre en place des mesures telles que le Programme municipal intégré de développement rural et de lutte contre la pauvreté et le Programme de promotion des petites entreprises rurales. De plus, la contribution du quintile le plus pauvre à la consommation nationale est de 5,4 % par rapport à 48,5 % pour le quintile le plus riche, et le coefficient de Gini est de 0,43 (INE, 2013a ; Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 2015). Malgré une tendance à la baisse du niveau de pauvreté (figure 9), renforcée par des taux de croissance de la consommation privée invariablement positifs, les inégalités demeurent importantes dans le pays et devraient être combattues à travers davantage de mesures gouvernementales (encadré 3).

Concernant la situation du marché du travail, il ressort du recensement de 2014 que, des 13,6 millions de personnes âgées de plus de 15 ans, seulement 52,8 % participent à la vie active, indiquant possiblement un taux élevé de précarité. Chiffre qui variait toutefois en fonction du sexe et de la région car 61,1 % des hommes faisaient partie de la population économiquement active comparé à seulement 45,4 % des femmes, et le taux était de 58,4 % pour les zones rurales contre 49,7 % pour les régions urbaines. La majorité des personnes ayant un emploi, soit 44,2 %, vivent de l'agriculture et de la pêche, souvent en pratiquant l'agriculture de subsistance, et l'activité économique est principalement concentrée dans la province de Cuanza Sul, où 70 % des habitants travaillent dans le secteur agricole. Pour sa part, le secteur industriel offre un nombre limité de possibilités d'emploi ; seulement 6,1 % de la population active est employée par le secteur, bien que le taux soit plus élevé en milieu urbain. Le secteur des services crée de l'emploi pour 26,6 % de la population économiquement active alors que 23,5 % de tous les travailleurs ne fournissent aucune information sur le secteur d'activité dans lequel ils opèrent. Les analyses révèlent également qu'il existe un énorme écart

¹⁵ Effectif ; mesuré au niveau des ménages, le taux de pauvreté était plus élevé pour les ménages ayant à leur tête un homme, soit 37,4 % contre 33,2 % pour ceux ayant une femme comme chef de famille.

Figure 9: Pauvreté et croissance économique par habitant, Angola, 2000-2014, en pourcentage*



Source : INE pour le PIB, Ministère du plan et de l'aménagement du territoire pour la pauvreté.

* Les chutes brutales du PIB par habitant (astérisque*) ont été causées par la crise économique qui a touché l'Angola (2009) et l'augmentation radicale du nombre d'habitants après révision (recensement 2014). Par conséquent, elles n'indiquent pas réellement une baisse d'une telle ampleur du PIB par habitant.

entre les emplois des hommes et des femmes au niveau des compétences requises. En effet, le secteur agricole à faible productivité emploie davantage de femmes que d'hommes, 53,5 % contre 34,6 %, alors que les métiers exigeant de fortes compétences sont eux majoritairement exercés par les hommes (INE, 2016c).

Le taux de chômage total était de 24,2 % en 2014¹⁶, avec un écart négligeable entre les hommes et les femmes (23,6 % par rapport à 24,9 %), mais conséquent entre les groupes d'âge et les régions. Ceux les plus touchés sont les jeunes : 45,8 % des 15 à 19 ans et 35,4 % des 20 à 24 ans étaient sans emploi. Le taux de chômage est également plus élevé dans les zones urbaines : 30,8 % par rapport à 14,3 % dans les zones rurales. Les provinces les plus touchées sont Lunda Sul (43 %) et Lunda Norte (39 %), alors que Benguela et Cuanza Sul sont les moins affectées (le taux de chômage y étant d'environ 14 %) (INE, 2016c).

16 Le chômeur est défini comme étant toute personne âgée de 15 ans ou plus et satisfaisant les conditions suivantes pendant la période concernée : (a) ne travaillant pas ; et (b) étant disponible sur le marché de l'emploi.

Encadré 3: Fonds souverain national (Fundo Soberano de Angola)

Le *Fundo Soberano de Angola* (FSDEA) est un fonds souverain de l'État Angolais, lancé officiellement en 2012, avec une dotation initiale de 5 milliards de dollars. Il a pour objectif de promouvoir la croissance, la prospérité et le développement socioéconomique en plaçant des investissements dans toute l'Afrique et le monde entier, plus particulièrement pour investir sur le marché local, construire des infrastructures en Angola et créer des opportunités pour les Angolais. En plus des fonds consacrés aux infrastructures, aux mines et à l'agriculture, une bonne partie de ces investissements est destinée à l'industrie hôtelière africaine grâce à un fonds créé spécifiquement à cette fin. Ce secteur offre un fort potentiel de création d'emplois et de richesses et de mobilisation des chaînes locales d'approvisionnement, d'où l'intérêt qui lui est porté.

Afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités, le FSDEA est tenu de consacrer 7,5 % de sa dotation au développement social et à des projets socialement responsables dans les domaines de l'éducation, de la création de revenus et du développement économique local, de l'accès à de l'eau propre et potable et à l'assainissement, et de l'accès aux soins de santé et à l'énergie. Ses plus importantes initiatives sont notamment :

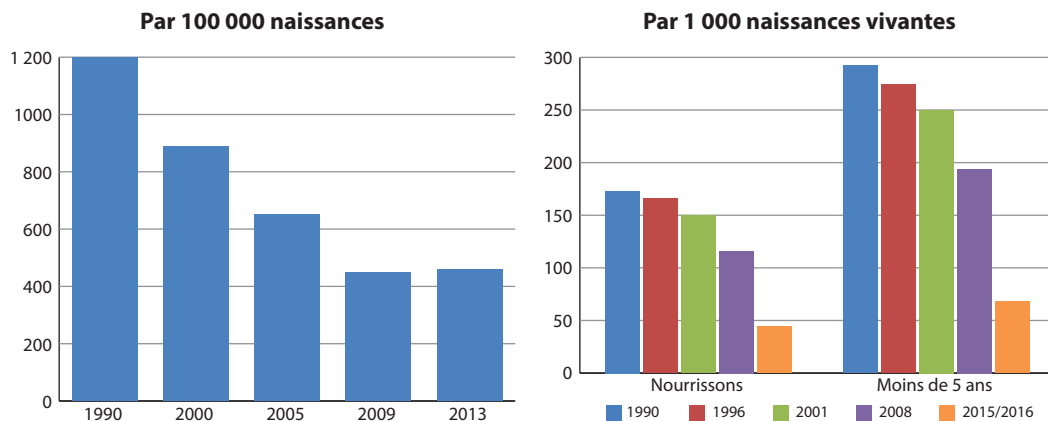
- **Le Programme de bourses pour les dirigeants futurs de l'Angola.** Cette initiative vise le renforcement des capacités des forces de travail futures du pays en permettant à de jeunes Angolais doués d'accéder à une expérience internationale et d'acquérir des connaissances approfondies de diverses industries de par le monde. En 2014 et 2015, 45 bourses ont été offertes en partenariat avec l'Université des sciences appliquées de Zurich.
- **L'Initiative Bungo de soutien aux communautés d'agriculteurs.** Ce projet a pour objectif de mettre en valeur et de formaliser les exploitations agricoles familiales et l'agro-industrie dans la ville de Bongo par la promotion de l'enregistrement à l'état civil, l'introduction de pratiques agricoles diversifiées, la formation des micro-entrepreneurs aux finances et l'appui pour l'accès aux microcrédits et leur gestion. La création de 15 petites et microentreprises peut profiter à près de 3000 familles dans la région.
- **Le Programme *Kamba Dyami* - un ordinateur portable à chaque enfant.** Ce programme met l'accent sur la promotion de l'enseignement informatisé dans toutes les écoles des régions les plus défavorisées de l'Angola. 1 200 ordinateurs portables devaient être achetés entre fin 2013 et 2015 pour faire bénéficier 2 400 enfants de cette initiative. Le programme devrait être étendu dans le futur pour couvrir plus d'établissements scolaires dans les régions économiquement vulnérables (*Fundo Soberano de Angola*, 2016).

4.3 Santé

Les années de conflits internes ont empêché d'évaluer correctement la situation de la santé des populations avant 2002, de nombreux indicateurs n'ayant pas été mesurés régulièrement. Le récent recensement a révélé qu'à l'heure actuelle, l'espérance moyenne de vie est de 60,2 ans, soit 55,5 ans pour les hommes et 63,0 pour les femmes (INE, 2016c). Comme le montre la figure 10, malgré la chute des taux de mortalité ces dernières années, les chiffres récents demeurent très élevés, en particulier le taux de mortalité maternelle. Ce dernier est aggravé du fait du pourcentage relativement faible d'accouchements assistés par du personnel qualifié (46 % en 2015-2016), souvent compromis par de mauvais soins de santé et les longues distances à parcourir en zones rurales (*Instituto Nacional de Estatística, Ministério da Saúde*, 2016). Ce taux atteignait 460 en 2013,¹⁷ plus élevé encore que le niveau de 450 en 2009 ; mais il avait presque diminué de moitié sur le long terme par rapport au taux de 890 en l'an 2000 (Communauté de développement de l'Afrique australe, 2016). Sur une note positive, les résultats de la dernière enquête de santé ont indiqué une

¹⁷ Par 100 000 naissances.

Figure 10: Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances), taux de mortalité chez les nourrissons et chez les enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes), Angola, 1994-2015/2016



Source : SADC pour le TMM ; *Ministério da Saúde* pour les données de 1990 sur la mortalité des enfants, *Instituto de Estatística* pour les données de 1996-2008, INE/*Ministério da Saúde* pour les données de 2016. Les taux de mortalité des enfants d'avant 2016 ont été obtenus du Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 2015, avec références aux diverses sources initiales.

chute drastique des taux de mortalité infantile et des moins de cinq ans, à 44 dans le premier cas et à 68 dans le deuxième¹⁸ (*Instituto Nacional de Estatística, Ministério da Saúde*, 2016). De plus, en 2007, 29,2 % des moins de cinq ans étaient en retard de croissance, 15,6 % étaient en insuffisance pondérale et 8,2 % étaient sous-alimentés. Dans ces trois catégories, les proportions sont plus élevées pour les garçons (*Ministério da Saúde*, 2008).

En termes de charge de morbidité, le taux de prévalence du VIH/sida en 2012 était de 2,1 % parmi la population adulte (15 à 49 ans), ce qui est relativement peu élevé par rapport aux autres pays de la sous-région. Environ 63,5 % des personnes infectées étaient des femmes. Les taux de prévalence et d'incidence de la tuberculose étaient aussi faibles, en dessous de 1 % en 2012. Parmi les décès signalés pour cause de maladie, 9,7 % étaient dus au sida et 9,6 % à la tuberculose en 2012. Ces deux chiffres étaient en augmentation par rapport à l'année précédente où ils se situaient respectivement à 6,4 et 7,1 %. Mais le nombre le plus important de victimes était associé au paludisme. En 2012, les rapports indiquaient que 56,1 % de la population Angolaise était atteinte de paludisme et que 45,7 % des décès dus à des maladies étaient attribués au paludisme (INE, 2015). En 2016, l'épidémie de fièvre jaune a aussi provoqué de nombreux décès, estimés à plus de 300¹⁹, le groupe le plus affecté étant celui des 15 à 30 ans, essentiellement des hommes (75 %) (OCHA, 2016). Dans l'ensemble, la mauvaise qualité des services de santé, le coût élevé des traitements médicaux, le petit nombre d'agents de santé qualifié et l'insuffisance du budget consacré à la santé sont les facteurs qui expliquent la lenteur de l'amélioration de la situation sanitaire de la population.

¹⁸ Taux de mortalité infantile par 1 000 naissances vivantes.

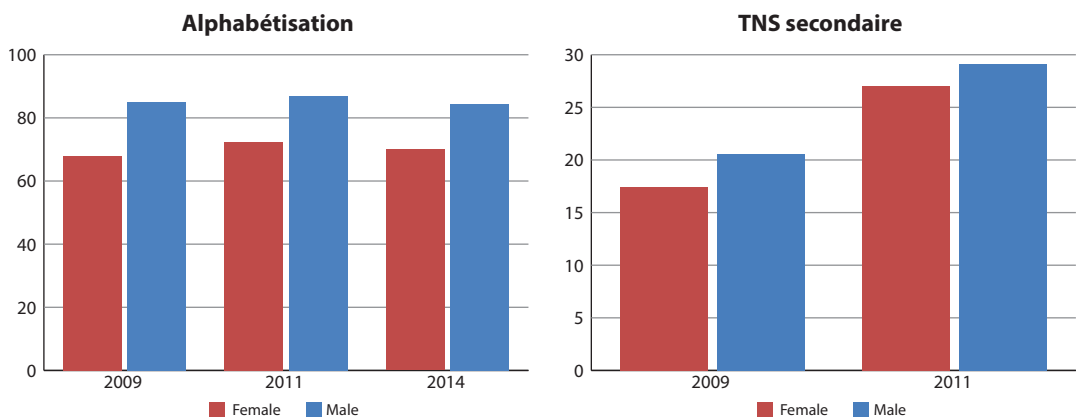
¹⁹ En date du 7 juin 2016.

On comptait 1,7 médecin pour 10 000 habitants en 2012 (bien en-dessous de la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé qui est de 1 médecin pour 1500 personnes) et en 2017 l'État ne prévoyait de consacrer à ce secteur que 4,3 % de son budget, soit encore moins que les 5,3 % dans le budget de 2016 (Ministère des finances, 2016b; Ministère des finances, 2015b), et nettement moins que la cible de 15 % prévue dans le Traité d'Abuja.

4.4 Éducation

Dans le domaine de l'éducation, les progrès sont aussi restés minimes. Le taux d'alphabétisation des jeunes stagne depuis ces cinq dernières années (figure 11), diminuant même légèrement en 2014. Presque 77 % des 15 à 24 ans peuvent lire et écrire, par rapport à 76 % en 2009. La répartition entre les garçons et les filles et selon les régions est inégale, puisque 84,4 % des garçons et 70 % des filles sont alphabètes (par rapport à 85,1 % et 67,8 % respectivement en 2009), tandis que le taux d'alphabétisation des jeunes atteint 87,7 % en zones urbaines par rapport à 54,7 % en zones rurales (INE, 2016c; Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 2015). Dans le même temps, les taux de scolarisation sont faibles et n'augmentent pas rapidement. Selon des chiffres de la SADC, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 76,3 % en 2008 à 79 % en 2011, mais le récent recensement rendait compte de 75,8 % en 2014. Le taux net de scolarisation dans le secondaire s'est amélioré en passant à 28 % de 2008 à 2011, mais selon le recensement, le niveau actuel ne serait que de 10 %²⁰ (SADC, 2016 ; INE, 2016c). Par conséquent, il faut faire preuve de prudence dans l'analyse des chiffres, puisque les différences suivant les sources suggèrent que des méthodes différentes sont utilisées, d'où ces fortes disparités. Par ailleurs, selon les chiffres de 2014, les indices de parité entre les sexes seraient proches de 1, tant pour le primaire que pour le secondaire, ce qui indiquerait que l'Angola a beaucoup progressé dans l'autonomisation des femmes (INE, 2016c). Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il y aurait

Figure 11: Taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) et taux de scolarisation net dans le secondaire par sexe, Angola, 2009-2014, en pourcentage



Source: Instituto Nacional de Estatística pour l'alphabétisation et SADC pour le TNS.

Abréviation : TNS, taux net de scolarisation.

²⁰ Si l'on combine les écoles secondaires des premier et deuxième cycles.

environ huit étudiantes pour 10 étudiants, ce qui révèle la disparité entre filles et garçons pour l'accès aux universités et l'obtention d'emplois hautement qualifiés, comme l'illustre l'analyse de l'emploi (SADC, 2016).

D'après les données disponibles, la qualité de l'enseignement s'est détériorée ces deux dernières années. Malgré des dépenses relativement élevées (7,6 % du budget de 2016 consacré essentiellement à l'enseignement primaire (Ministère des finances, 2015b), le nombre d'élèves par enseignant dans le primaire est passé de 45 en 2008 à 48 en 2011, tandis que sur la même période, le nombre d'élèves par classe passait de 138 à 172. Cette proportion avait cependant diminué dans le secondaire, passant de 121 en 2008 à 106 en 2011 (INE, 2013b). Les programmes destinés spécifiquement à permettre à plus d'enfants d'aller à l'école et à améliorer la qualité de l'enseignement devraient être considérés comme un domaine prioritaire des efforts visant à améliorer le système scolaire Angolais.

4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Angola

L'état de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré en fonction de domaines clés indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Pour évaluer l'ampleur réelle de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes et pour parvenir à mesurer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé, Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la performance est basé sur les données de l'Indice de la condition de la femme. Cet Indice est une composante de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée, en prenant le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur, le multipliant par 10 et en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le degré d'inégalité le plus élevé, une note de 5 montre une parité moyenne, tandis qu'une note de 10 représente une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 représente des situations où les femmes surclassent les hommes, quel que soit le niveau de développement de la zone en cours d'évaluation.

La plupart des chiffres permettant de calculer les notes sont tirés des plus récentes données nationales disponibles. Mais pour quelques indicateurs pour lesquels les pays ne disposent pas de données ventilées par sexe, ce sont des données internationales qui sont utilisées. Les sources pour l'Angola proviennent notamment de l'« Anuário de estatística sociais 2011 », du « Relatório de Balanço de Execução do Sector de 2009 à 2015 », et de données de l'Institut national Angolais de statistiques et de l'Union interparlementaire, 2016.

Encadré 3: Égalité de genre et autonomisation des femmes- Angola

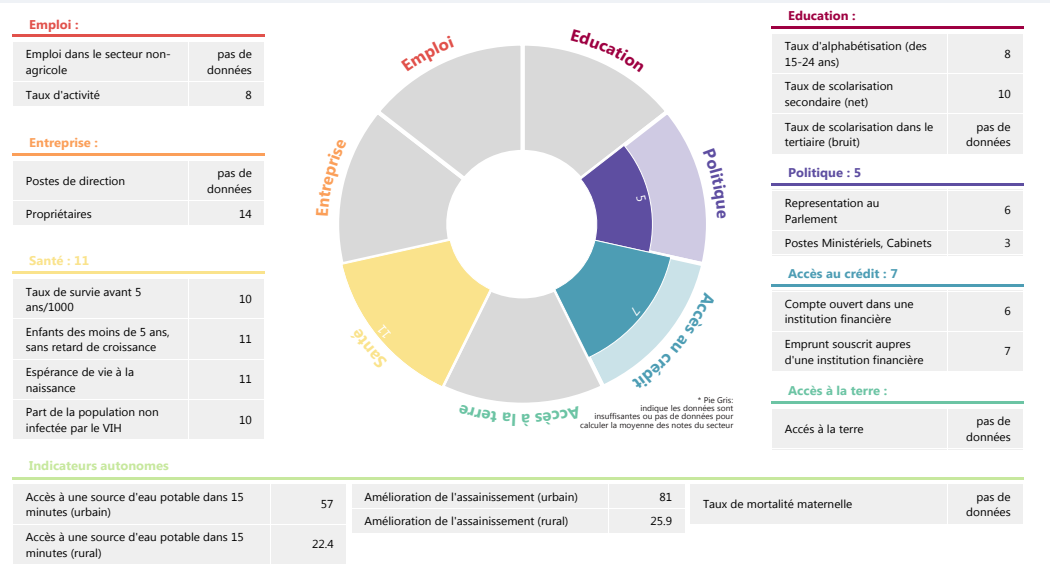
Il ressort des données qu'en Angola, il y a égalité entre hommes et femmes dans les domaines suivants : santé infantile, proportion de la population séronégative ;* et ratio net de scolarisation dans le secondaire. Pour ce qui est de l'espérance de vie à la naissance, le niveau de parité est de 11, ce qui montre que les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

Les données de l'Angola indiquent par ailleurs que le pourcentage de femmes travailleuses indépendantes (71,3 %) est plus élevé que celui des hommes (50,9 %).

Malgré les importants progrès réalisés dans ces domaines clés, il subsiste des causes de préoccupation. Le taux de participation des femmes à la force de travail (59,9 %) est inférieur à celui des hommes (77,1 %).

Dans le domaine de l'éducation, Seuls 70 % des femmes de 15 à 24 ans sont alphabétisées contre 84,4 % pour les hommes.

Les inégalités entre hommes et femmes se constatent aussi dans la représentation au parlement et l'attribution des postes ministériels. Les hommes détiennent 61 % des sièges au Parlement et occupent 74 % des postes ministériels.



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

* Les données sur la part de population séronégative concernent les jeunes de 15 à 24 ans.

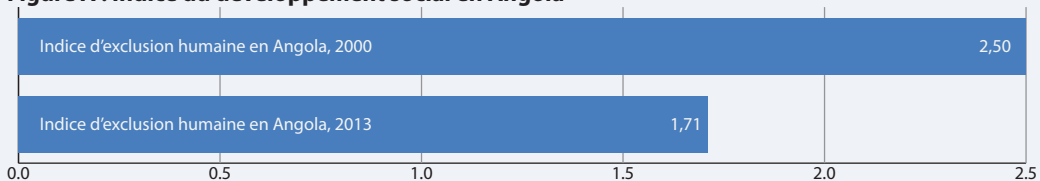
4.6 Exclusion humaine

L'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) (encadré 5) a été mis au point par la CEA en réponse aux États membres africains qui souhaitent avoir un indicateur de l'exclusion spécialement conçu pour l'Afrique. L'IDISA repose sur l'hypothèse que la croissance économique devrait se traduire par une amélioration des conditions de vie de tous les êtres humains. Suivant une approche du cycle de vie, il se focalise sur six dimensions clés du bien-être : survie, santé, éducation, emploi, moyens de subsistance et vie décente. À l'aide des données nationales disponibles, cet instrument aide à dresser la cartographie et à évaluer l'efficacité des politiques sociales en termes de réduction de l'exclusion humaine aux niveaux national et infranational. L'IDISA aide aussi les pays à améliorer la collecte des données et à consolider leurs capacités d'assurer les progrès de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. C'est un outil destiné à compléter les efforts déployés par les États membres pour concevoir des politiques sociales plus inclusives et faciliter la réalisation de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui attachent une grande importance à l'inclusion comme moteur du développement durable et équitable.

Encadré 5: Indicateur de développement social en Angola

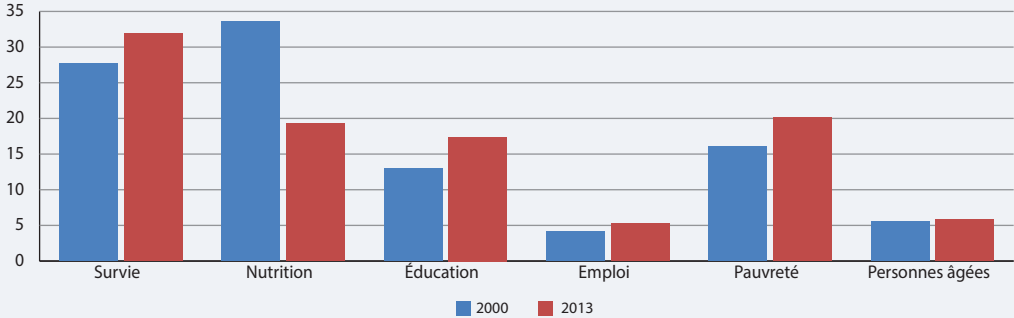
Ces 13 dernières années, les chiffres de l'exclusion en Angola ont nettement diminué (figure A). Cette période a vu de bonnes performances économiques, dues essentiellement aux exportations de pétrole et à des gains de recettes permettant d'augmenter la part du budget affectée aux secteurs sociaux. Cette chute de l'exclusion humaine sur une période relativement longue, entre 2000 et 2013, représente une tendance positive au niveau général. Cependant, l'absence de données ventilées par sexe et emplacement empêche de dresser un tableau complet de l'exclusion humaine dans le pays.

Figure A : Indice du développement social en Angola



Source: Calculs de la Commission économique pour l'Afrique basés sur des données nationales.

Les moteurs de l'IDISA fournissent des informations supplémentaires sur les progrès accomplis sur la période à l'étude (2000-2013) pour les six indicateurs. La valeur de chaque indicateur est mesurée de 0 à 1 et la valeur agrégée de l'IDISA se situe entre 0 et 6. Plus la valeur de l'IDISA est élevée, plus la mesure de l'exclusion humaine est importante. Quoique la mortalité agrégée des moins de cinq ans ait diminué entre 2009 et 2013, l'exclusion pour la mortalité infantile s'est aggravée, de même que pour l'emploi et l'éducation. Ceci s'explique probablement du fait du coût de la santé, de la nutrition et de l'éducation pour les ménages. Les programmes de partages des coûts entre le gouvernement et les ménages pour les services publics sont restés une caractéristique essentielle de l'exclusion en Angola. Cela prend encore plus d'importance au niveau infranational, où l'on n'a accès qu'à 15,4 % des ressources budgétaires par rapport à 80 % au niveau central, ce qui exacerbe le retard des régions sous-développées en termes de résultats d'amélioration sociale (figure B)

Figure B : Moteurs de l'exclusion humaine (contribution mesurée en pourcentage)

Source: Calculs de la Commission économique pour l'Afrique sur la base des données nationales.

Pour ce qui est des principales mesures prises, l'analyse de l'IDISA indique que la distinction entre zones rurales et urbaines dans l'accès aux services exige plus d'attention dans l'allocation intersectorielle et les dépenses au niveau infranational. Il serait indispensable d'avoir une politique de décentralisation améliorée et clairement définie pour compenser les inégalités de développement entre les sous-régions. Il serait essentiel aussi de formuler des plans de développement et des budgets régionaux, reposant éventuellement sur une décentralisation fiscale. Pour compléter ces mesures, il faudrait absolument améliorer la coordination entre les fournisseurs de biens publics afin de lutter contre l'exclusion spatiale dans tout le pays.

Par ailleurs, il semble que la protection sociale en Angola soit fragmentée et exige un programme d'aide sociale plus ambitieux, notamment en élargissant les programmes de transferts sociaux pour lutter contre la pauvreté. Aussi, la qualité des dépenses demeure essentielle. Il faudrait consacrer plus d'attention à la survie et à l'alphabétisation, et par conséquent aux services de santé, de nutrition et d'éducation. Les politiques nationales sur la santé, l'éducation et la nutrition devraient être équitables. La conception de politiques reposant sur des critères d'équité pour assurer un meilleur accès aux habitants des zones rurales à faibles revenus serait une orientation stratégique importante en vue d'un développement durable plus inclusif.

Source : CEA (2016).

5

Principaux défis

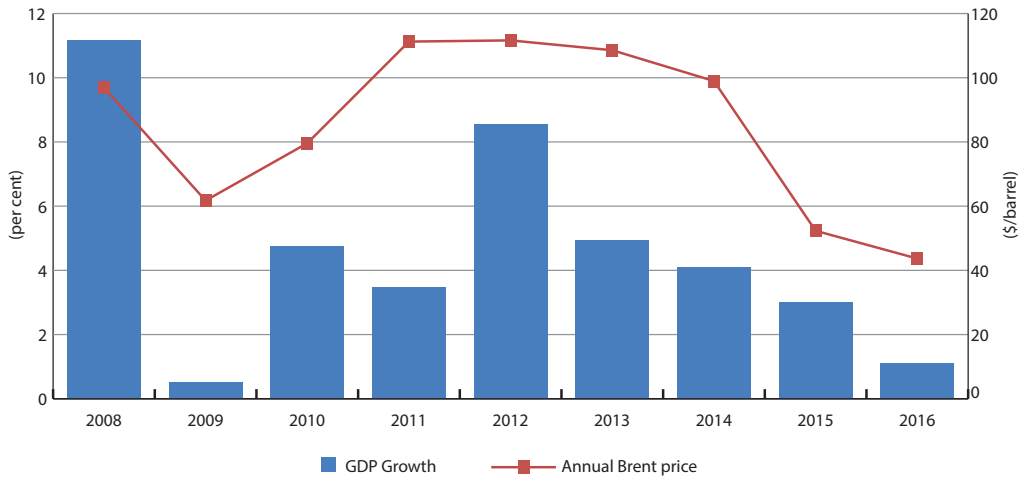
5.1 Infrastructures

La nécessité de pérenniser la croissance économique est certainement une priorité essentielle pour le pays. Comme l'illustre la figure 12, la vulnérabilité de l'économie Angolaise aux chocs extérieurs et sa difficulté à générer des recettes de sources autres que le pétrole ont été démontrées à la suite du récent effondrement des prix du pétrole. En 2014, la production de pétrole constituait 60 % de toute la valeur ajoutée industrielle, tandis que les autres secteurs comptaient pour 72 % du PIB total (INE, 2016d). La nécessité d'accélérer la diversification de l'économie se répercute donc dans toute une gamme de secteurs. L'État envisage à cet égard de multiples mesures et considère notamment le développement des infrastructures comme l'un des besoins urgents pour servir de base à une transformation structurelle. La mise en place d'infrastructures bien développées pourrait susciter des effets multiplicateurs dans l'économie de tout le pays, notamment en stimulant des taux plus élevés de croissance économique, en améliorant la productivité de divers secteurs, en attirant des investissements étrangers, en consolidant les liens économiques et commerciaux avec les autres pays de la sous-région, en mettant l'accent sur des technologies à plus forte intensité de capitaux, en créant des emplois et en faisant progresser le développement spatial, ce qui aurait des retombées positives sur le capital humain et sur les groupes les plus désavantagés de la société. Ces perspectives de soutenabilité de la croissance seraient cependant mises en question si les projets d'infrastructures n'étaient pas conçus pour bénéficier aux ménages et au secteur privé au niveau microéconomique. Il serait primordial de garantir que les investissements extérieurs en capitaux fixes aient un impact plus important sur la consommation privée et servent de plate-forme pour le développement du secteur privé au plan national. La réduction de la pauvreté devrait être la principale priorité sociale inscrite dans l'entreprise si elle a pour objectif de bénéficier à des millions d'Angolais.

L'Angola occupe un vaste territoire, soit environ 1,25 million de kilomètres carrés. C'est la cinquième puissance économique africaine²¹ et le deuxième producteur de pétrole du continent, avec d'autres secteurs dont les forts potentiels ne sont pas encore exploités. Cependant, la condition généralement déplorable des réseaux Angolais de transport, de distribution d'énergie et de télécommunications est l'un des principaux obstacles aux investissements stratégiques dans les secteurs autres que le pétrole. Le conflit armé a

21 Suivant le Nigéria, l'Égypte, l'Afrique du Sud et l'Algérie (Banque mondiale, 2017).

Figure 12: Prix moyens annuels du pétrole et taux de croissance du PIB réel, Angola, 2008-2016, en dollars des États-Unis, par baril et en pourcentage



Sources: Instituto Nacional de Estatística, Ministère des finances ; Energy Information Administration des États-Unis.

provoqué des destructions massives des infrastructures du pays. On estime que plus d'un tiers des routes et des ponts et 70 % des voies ferrées ont été détruits, tandis que les installations des trois principaux ports ont été privées d'entretien et se sont retrouvées dans un état de délabrement (Banque mondiale, 2013). Dans l'Indice de la compétitivité mondiale de 2015, l'Angola occupait la 139^e place sur 144 pays en termes d'infrastructures générales. Pour un pays qui souhaite se transformer en plateforme logistique de taille importante en Afrique australe (*International Business Publications*, 2011), il faudrait que les investissements consacrés aux infrastructures, fondés sur des financements durables et une solide volonté politique, soient traités comme une priorité.

5.1.1 Transport

Malgré l'importante superficie du pays, les infrastructures de transport Angolais se trouvent surtout aux alentours de Luanda et le long de la côte de l'Atlantique. Pour s'efforcer de favoriser la croissance économique intérieure, de diversifier et de consolider les connexions du pays avec les autres pays de la sous-région et au-delà, le Gouvernement a engagé des projets de plusieurs millions de dollars pour les routes, les voies ferrées, les ports et l'aviation. En 2005, une initiative sans précédent de déminage et de remise en état des routes a démarré. Dès 2012, près de 40 % du réseau routier principal avait été construit ou reconstruit, en même temps que 500 ponts (Veloso, 2013). 59 000 kilomètres de routes supplémentaires étaient prévus pour la période de 2013 à 2015 (Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, 2012). Malgré la récession économique, l'État avait rassuré les investisseurs en réaffirmant sa volonté de prolonger le réseau routier en juillet 2016 avec l'autorisation donnée par le Président Dos Santos de prévoir plus de 1 milliard de dollars pour les travaux routiers. Ces

Encadré 6: L'accord « pétrole en échange d'infrastructures » – les investissements chinois en Angola

En échange de contrats pétroliers, la Chine a consenti à l'Angola ce qu'on appelle la « *Linha de Crédito da China* (LCC) » – une ligne de crédit de 5,2 milliards de dollars (en date de janvier 2016) afin de développer les infrastructures détruites du pays. Grâce à ces fonds, le Gouvernement Angolais devrait créer 365 000 emplois au moyen de 155 projets. L'exécution des contrats sera cependant réservée à 37 entreprises chinoises « recommandées pour le marché Angolais ».

La ligne de crédit est répartie entre plusieurs secteurs, les plus importants d'entre eux étant :

- **L'énergie et l'eau** : 2,17 milliards de dollars alloués à 34 projets, dont la réhabilitation de l'adduction d'eau dans la province de Cabinda pour un coût de 209 millions de dollars, qui devrait créer plus de 42 000 opportunités d'emplois ;
- **La construction** : 1,64 milliard de dollars pour 33 projets, en grande partie des infrastructures routières ;
- **L'éducation** : 373,3 millions de dollars répartis pour 55 projets, essentiellement pour la construction de nouvelles écoles.

En termes de répartition géographique, la province de Luanda sera la principale bénéficiaire avec un cinquième du crédit total pour 18 projets, suivie de la province de Huambo qui bénéficiera de 12 projets d'une valeur de 776 millions de dollars (Rede Angola, 2016).

dépenses doivent couvrir en tout 17 projets, tous exécutés par des entreprises chinoises aux termes de la ligne de crédit chinoise pour le secteur de la construction. Dans le même temps, une nouvelle ligne de crédit de 26,1 milliards de kwanzas avait été approuvée au budget, ce qui risque de faire pression sur l'assainissement budgétaire futur (Agence Lusa, 2016).

La remise en état et la reconstruction du réseau ferroviaire Angolais se poursuivent parallèlement depuis 2007. Les trois principales voies ferrées de Benguela (une partie du Corridor de Lobito allant vers la Zambie et la République démocratique du Congo), de Luanda et de Moçâmedes relient l'ouest à la partie orientale moins développée du pays. La ligne ferroviaire s'étend sur environ 2 700 kilomètres (Ministère des finances, 2015c). L'extension des voies ferrées vers les régions minières et agricoles de l'intérieur augure d'une bonne perspective pour la réduction des inégalités géographiques. De même, la reconstruction des voies ferrées est exécutée principalement par des entreprises de construction chinoises, sous la direction de trois sociétés étatiques. Comme l'État a le monopole des services ferroviaires passagers et commerciaux du pays, les entreprises privées ont peu de possibilités de bénéficier directement de l'amélioration des infrastructures ferroviaires.

Pour ce qui est des infrastructures des ports maritimes, quatre des six ports du pays jouent un rôle stratégique comme points d'entrée des importations, dont 95 % dépendent des ports (PricewaterhouseCoopers, 2013). Ils exigent donc des niveaux élevés de défense et d'efficacité pour en permettre une utilisation optimale. À l'heure actuelle, trois ports (Luanda, Lobito et Namibe) sont achevés et disposent d'une capacité annuelle totale de 9,7 millions de tonnes de marchandises. Cette capacité sera complétée par 3,2 millions de tonnes à l'achèvement du

port commercial de Barro do Dande à proximité de Luanda (Ministère des finances, 2015c). Néanmoins, les activités liées aux exportations sont limitées et les efforts de développement devraient aussi porter sur l'extension des activités portuaires en ce sens.

L'approche holistique du développement des infrastructures de transport se complète avec la modernisation et la construction d'aéroports. Le réseau aérien est bien établi en Angola, puisqu'il était le principal moyen de transport lors de la récente période turbulente dans l'histoire du pays. C'est pourquoi il a aussi subi le moins de destructions. Le Gouvernement met principalement l'accent sur la rénovation des structures aéroportuaires domestiques et internationales existantes et l'expansion de leurs capacités pour qu'elles soient plus compétitives au niveau régional. La construction du nouvel aéroport international de Luanda, qui aura la capacité d'accueillir cinq fois plus de trafic aérien qu'à l'heure actuelle (Ministère des finances, 2015c), est un exemple phare de l'engagement du Gouvernement dans ce domaine. Cependant, un changement apporté à l'accord contractuel entre le Gouvernement et le Fonds international chinois (l'entrepreneur) a provoqué des retards dans la finalisation du nouvel aéroport de Bom Jesus. Le pays doit donc atténuer tout effet secondaire de ce revers inattendu, qui risque de ralentir le taux escompté de croissance économique, signal de difficulté financière dont le résultat pourrait dissuader les investisseurs extérieurs.

5.1.2 Énergie et eau

La disponibilité et la fiabilité des fournitures d'énergie et d'eau en Angola varient énormément, les zones rurales étant fortement désavantagées. Après 27 ans de guerre civile, en 2002, la production d'énergie n'était que de 72 % au-dessus du niveau de 1974. En 2014, le Gouvernement a réussi à augmenter la production à 9 500 MW. Le système de fourniture d'énergie nouvellement mis en place a divisé les responsabilités de la production, de la transmission et de la distribution d'énergie entre trois entreprises publiques, l'État conservant pratiquement le monopole sur l'ensemble²². En raison des fortes subventions gouvernementales accordées à l'énergie (environ 70 % des coûts de production), l'énergie est vendue en-dessous de son coût réel, ce qui n'encourage pas le secteur privé à s'intéresser à ce marché. Dans le même temps, il n'y a que 35 % de la population qui ait accès à l'énergie fournie par l'État et le pays souffre chaque année de pénuries d'énergie de décembre à mai (Ministère des finances, 2015c). Pour surmonter ce problème annuel et améliorer l'électrification des zones rurales,²³ le Gouvernement envisage d'importants investissements dans des projets de production hydroélectrique,²⁴ ²⁵ financés sur des ressources internes et au moyen de lignes de crédit bilatérales. L'amélioration de l'accès à l'eau potable est une priorité parallèle, avec comme

22 Mais seule la production d'énergie n'est pas un monopole naturel, ce qui permet une éventuelle concurrence.

23 Le gouvernement envisage d'augmenter le taux d'électrification de 60 % d'ici 2025 (Ministère des finances, 2015c).

24 Quelques exemples : Capanda (achevé en 2007, capacité : 520 MW), Cambambe (conclusion escomptée en 2016, capacité : 960 MW) ou Laúca (début des opérations prévu en 2017, capacité escomptée : 2070 MW d'ici 2019) (Ministère des finances, 2015c).

25 On estime que le potentiel de capacité de production hydroélectrique du pays est au moins 10 fois plus élevé que la capacité installée.

Encadré 7: Les infrastructures urbaines – Les nouvelles villes construites par les Chinois en Angola

Le logement est, avec la fourniture d'eau et d'énergie, une des priorités des politiques sociales du Président Dos Santos. Sur la base de son engagement à « construire un million de nouvelles maisons », le gouvernement Angolais a l'intention de lutter contre le manque de logements, aggravé par la croissance démographique rapide, l'urbanisation accélérée et les années d'investissements insuffisants consacrés aux infrastructures urbaines. La construction de nouvelles villes satellites autour des principaux centres urbains, appelées *novas centralidades*, est une des caractéristiques de la stratégie d'urbanisation de l'État, première du genre en Afrique. En tout, 100 000 hectares de terrains aux alentours de Luanda, Benguela, Namibe, Lubango et Malange, ont été réservés pour ces nouvelles infrastructures de logement (Benazeraf et Alves, 2014).

Un exemple phare est la *Nova Cidade* de Kilamba. Inauguré en 2011, ce projet pilote de 3,5 milliards de dollars a été financé par une ligne de crédit chinoise s'appuyant sur la production pétrolière et a été construit par l'entreprise publique chinoise internationale d'investissements (CITIC) en tout juste trois ans. La plus grande de ces villes satellites se situe à 30 kilomètres au sud du centre de Luanda. Elle occupe 5 000 hectares et comprend plus de 700 immeubles résidentiels à plusieurs étages (5000 logements y sont en construction) complétés par des centres commerciaux, des jardins d'enfants, des écoles primaires et secondaires, ainsi que les infrastructures d'électricité et d'eau (*South African Institute of international Affairs*, 2014 ; Redvers, 2012 ; *Portal Oficial da República de Angola*, 2013).

Malgré des problèmes initiaux pour y attirer des habitants en raison des prix élevés, cette « ville fantôme » est devenue populaire suite à une intervention du Président au début de 2013, insistant sur la nécessité de la rendre abordable et de faciliter l'accès au crédit. Les prix y ont alors été révisés de sorte que les plus petites unités, T3, sont passées de 125 000 à 70 000 dollars, intéressant toute une vague de nouveaux clients. En juillet 2015, la ville abritait 80 000 habitants et sa capacité de logement était estimée entre 150 000 à 200 000 personnes (Buire, 2015).

programme phare, l'« *Agua para todos* » (De l'eau pour tous)²⁶. Un financement durable est donc indispensable pour assurer la réalisation des objectifs visés.

5.1.3 Télécommunications

Les projets de télécommunications sont le dernier élément de cette gigantesque tentative du gouvernement de transformer le paysage des infrastructures du pays. L'Angola est en relativement mauvaise position par rapport au reste de la SADC en termes d'abonnements à la téléphonie fixe et mobile (dixième et onzième rang respectivement) et d'utilisation de l'internet (sixième rang) (SADC, 2016). Mais le dynamisme de ce secteur, appuyé dans le pays par d'importants investissements, annonce des changements positifs. D'une part, le nouveau réseau de fibres optiques de 7 000 kilomètres relie 18 capitales provinciales, ce qui a augmenté le nombre d'abonnements de téléphonie fixe et d'utilisateurs de l'Internet. D'autre part, le projet d'une valeur de 300 millions de dollars²⁷ impliquant la construction d'un système satellite stimulera le réseau mobile à partir de 2017, et fera de l'Angola le deuxième pays d'Afrique (après le Nigéria) à exploiter des services de télécommunications à partir de son propre satellite (Ministère des finances, 2015c). De plus, *Angola Cables*, société appartenant

²⁶ Le Gouvernement estime que le nombre d'Angolais ayant accès à l'eau potable en zones rurales est passé de 0,5 million en 2010 à 5,2 millions en 2014 (Ministère des finances, 2015c).

²⁷ Le financement provient d'investisseurs de la Fédération de Russie.

aux principaux opérateurs de télécommunications du pays, assure la connexion entre les opérateurs nationaux et ceux de la région et a pour objectif d'améliorer l'inter-connectivité entre l'Afrique et le reste du monde grâce à son câble de fibre optique sous-marin. D'ici le troisième trimestre de 2018, la société prévoit de lancer le système de câble de l'Atlantique sud (SACS), première connexion par câble sous-marin entre l'Afrique et l'Amérique latine, qui devrait susciter une demande importante et placer probablement l'Angola à la pointe des services africains de télécommunications, attirant ainsi des investisseurs tant locaux qu'étrangers (*Angola Cables*, 2016).

5.2 Implications politiques

Les efforts multiformes dont redouble le pays pour transformer ses infrastructures suscitent toute une variété de défis et de menaces. Avant tout, l'idée de se transformer en « plateforme régionale » provoque beaucoup d'incertitudes au regard de la compétition régionale, en particulier celle des voisins sur la côte Atlantique, la République démocratique du Congo et la Namibie, tandis que l'ampleur des projets et leurs implications financières s'accompagnent du risque de manquer aux obligations de remboursement des dettes. L'État devrait donc envisager un certain nombre de politiques pour assurer la viabilité de cette entreprise colossale. Voici les domaines prioritaires au chapitre des politiques qui pourraient être explorés davantage :

- D'un point de vue d'ensemble, les projets d'infrastructures devraient être évalués pour déterminer dans quelle mesure ils sont autocentrés et tiennent compte des besoins futurs du pays. Une fois achevés, ils devraient répondre à la demande ainsi qu'à la capacité du pays. À cet égard, les études de faisabilité et une évaluation réaliste de l'aptitude du pays à assurer l'entretien des infrastructures mises en place devraient avoir lieu en permanence. La protection des infrastructures stratégiques, telles que les ports, devrait aussi compléter l'analyse pour faire en sorte que la sécurisation des opérations ne se traduise pas par une diminution de leur efficacité.
- Il faudrait par ailleurs assurer la complémentarité et l'utilisation optimale des infrastructures nouvelles et remises en état pour faire de l'Angola un pays plus efficient et compétitif. Par exemple, si les routes en mauvais état ne sont pas restaurées en même temps, elles risquent de décourager l'utilisation des ports modernisés. La facilitation du climat des affaires pour les investisseurs attirés par les infrastructures mises en place devrait donc être une étape parallèle.
- Pour ce qui est des institutions, il serait crucial que la loi garantisse une supervision adéquate, en termes de réglementations sectorielles, comme pour les marchés de l'énergie et des télécommunications, ainsi que l'exécution juste et transparente de tous les projets de construction. En particulier, la passation de marchés publics, l'octroi de contrats et les modalités d'utilisation des infrastructures devraient être totalement à l'abri de la corruption. Dans le même temps, des incitations devraient être accordées

pour faire en sorte que les entreprises étatiques à but non lucratif qui gèrent les projets fonctionnent de la façon la plus efficace possible.

- De plus, compte tenu de l'envergure des projets d'infrastructure, l'État devrait formuler soigneusement des politiques pour assurer et suivre un flux durable de financement. D'une part, la continuité de la volonté politique et la diversification des sources de financement devraient être constamment consolidées pour limiter la dépendance vis-à-vis d'importantes lignes de crédit bilatérales, qui risqueraient de rendre le pays vulnérable à la conjoncture économique de certains pays, comme la Chine ou le Brésil. La mise en place d'un fonds d'infrastructures dans le cadre du Fonds national souverain pourrait être un bon exemple. Par ailleurs, la répartition équilibrée des dépenses devrait être soumise au budget. Il ne faudrait pas négliger d'autres secteurs du développement socioéconomique pour accélérer l'achèvement des projets d'infrastructures. Les engagements futurs de remboursement des prêts devraient aussi être pris en compte dans le cadre de la stratégie de viabilité financière.
- L'État devrait en même temps songer à des moyens de multiplier les opportunités d'emplois pour les travailleurs Angolais, en engageant plus d'entreprises locales et en plaidant pour des réglementations en matière de contenu local dans le cadre des projets d'infrastructures. Les possibilités d'ouvrir certains marchés à la concurrence, par exemple la production d'énergie, ou à l'autoréglementation, en diminuant les subventions pour attirer des sociétés privées, pourraient être explorées.
- Enfin, sur le plan social, les politiques devraient s'assurer que les gains provenant des nouvelles infrastructures seront bien répartis dans toute la société, en particulier en faveur des groupes les plus désavantagés des populations pauvres et rurales, ainsi que celles de l'arrière-pays, en y multipliant les opportunités de développement et en diminuant les inégalités spatiales dans le pays. À titre d'exemples, il pourrait s'agir de programmes d'électrification rurale ou de promotion de secteurs bénéficiant des nouvelles infrastructures. Aussi, tout impact social négatif devrait être atténué grâce à des politiques bien ciblées de dédommagement et de participation économique à l'intention des populations locales.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (millions)	25,8 (2014)	1
Population urbaine (%)	62,6 (2014)	1
Taux de croissance de la population (moyenne annuelle en %)	3,5 (2014)	1
Enfants (0 à 14 ans, %)	47,3 (2014)	1
Adultes (15 à 65 ans, %)	50,4 (2014)	1
Personnes âgées (65 ans+, %)	2,3 (2014)	1
Taux brut de mortalité (décès pour 1000 habitants)	36,1 (2014)	1
Taux brut de natalité (naissances pour 1000 habitants)	9,1 (2014)	1

Performance macroéconomique et sectorielle clé	Valeur	Évaluation
Taux de croissance du PIB réel (%)	4 (2015)	1
Taux d'inflation (%)	14,3 (2015)	1
Solde de la compte courant (millions d'USD)	-10 272,8 (2015)	4

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Total des exportations (millions d'USD)	33 181,1 (2015)	4
Total des importations (millions d'USD)	20 692,5 (2015)	4
Flux d'investissement direct vers l'étranger (millions d'USD)	18 874,6 (2014)	4
Flux d'investissement direct entrant (millions d'USD)	16 543,2 (2014)	4

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans (%)	77 (2014)	1
Taux de chômage (%)	24,2 (2014)	1
Taux de chômage chez les jeunes (20 à 24 ans) (%)	35,4 (2014)	1
Population vivant en-dessous du seuil de pauvreté	36,6 (2009)	2
Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale (%)	5,4 (2009)	2

Santé	Valeur	Évaluation
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)	15,6 (2007)	3
Taux de mortalité chez les moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	186,6 (2014)	2
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	111,9 (2014)	2
Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	34,8 (2012)	1
Prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans (%)	2,1 (2012)	1
Fréquence et taux de mortalité lié au paludisme sur tous les décès par maladie déclarés (%)	45,7 (2012)	1

Code des sources de données:

1. Instituto Nacional de Estatística
2. Ministère du plan et de l'aménagement du territoire
3. Ministerio da Saude
4. Banque nationale d'Angola

Bibliographie

Agência Lusa (2016). *Angola gasta quase mil milhões de euros para 17 obras de reabilitação de estradas*. 12 juillet. Disponible à l'adresse <http://observador.pt/2016/07/12/angola-gasta-quase-mil-milhoes-de-euros-para-17-obras-de-reabilitacao-de-estradas/>

Angola Cables (2016). Disponible à l'adresse <http://angolacables.co.ao/en/network/sacs>

Aéroport international d'Angola (2016). Disponible à l'adresse <http://angolairport.net/airport/angola/info.php>.

Angola, Ministério da Saúde (2008). *Relatório do Inquérito sobre a Nutrição em Angola 2007*.

Ministère des finances de l'Angola (2015a). *Orçamento Geral do Estado de 2016. Relatório de Fundamentação*. Disponible à l'adresse www.minfin.gv.ao/PortalMinfin/faces/materiasderealce/orcamentogeraldoestado

_____ (2015b). *Orçamento Geral do Estado de 2016. Resumo da despesa por função*. Disponible à l'adresse www.minfin.gv.ao/PortalMinfin/faces/materiasderealce/orcamentogeraldoestado

_____ (2015c). *Prospecto. A República de Angola. Obrigações no valor de 1.500.000.000 USD, 9,55 por cento com vencimento em 2025*. 5 novembre 2015.

_____ (2016a). *Relatório de Fundamentação. Proposta de Orçamento Geral do Estado de 2017*. Disponible à l'adresse www.minfin.gv.ao/PortalMinfin/faces/materiasderealce/orcamentogeraldoestado

_____ (2016b). *Orçamento Geral do Estado de 2017. Resumo da despesa por função*. Disponible à l'adresse www.minfin.gv.ao/PortalMinfin/faces/materiasderealce/orcamentogeraldoestado

Ministère du plan et de l'aménagement du territoire d'Angola (2012). *Plano Nacional de Desenvolvimento 2013-2017*.

_____ (2015). *Relatório sobre os objectivos de desenvolvimento do milenio 2015*. Disponible à l'adresse <http://www.ao.undp.org/content/dam/angola/docs/Publications/Relat%C3%B3rio%20sobre%20os%20Objectivos%20de%20Desenvolvimento%20do%20Mil%C3%A9nio%202015%20Vers%C3%A3o%20Final%20Dezembro.pdf>.

Banque nationale d'Angola (2016a). *Taxas de Cambio Medias do Mercado Primario*. Disponible à l'adresse www.bna.ao/Conteudos/Artigos/lista_artigos_medias.aspx?idc=161&idsc=223&idl=1

_____ (2016b). *Taxas de Juros do Mercado Secundário (MMI)*. Disponible à l'adresse www.bna.ao/Conteudos/Artigos/lista_artigos_medias.aspx?idc=797&idsc=799&idl=1

_____ (2016c). *Estatística Monetária e Financeira Nova Serie*. Disponible à l'adresse www.bna.ao/Conteudos/Artigos/lista_artigos_medias.aspx?idc=14122&idsc=14130&idl=1

_____ (2016d). *Balança de pagamento*. Disponible à l'adresse www.bna.ao/Conteudos/Artigos/lista_artigos_medias.aspx?idc=15419&idsc=15421&idl=1

Benazeraf, David et Ana Alves (2014). *'Oil for Housing': Chinese-built New Towns in Angola*. Institut sud-africain des affaires internationales. *Policy Briefing 88*. Avril.

Buire, Chloé (2015). *Views of Suburban Luanda: banishing the ghosts from Kilamba*, 2 septembre. Disponible à l'adresse <http://www.africaresearchinstitute.org/blog/views-of-suburban-luanda-banishing-the-ghosts-from-kilamba/>

Chr. Michelsen Institute et Centro de Estudos e Investigação Científica (2014). *Angola brief. Volume 4, No. 5*.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2015). *Approaches to Evaluating Forecast Performance: Technical Review - August 2015*. Addis-Abeba : CEA.

_____ (2016). *Indice africain de développement social (IADS) : Mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle, Rapport de l'Afrique australe*. Addis-Abeba : CEA.

Endiama (2016a). *Angola e as reservas minerais*. Disponible à l'adresse www.endiama.co.ao/investir/reservas-minerais/angola-e-as-reservas-minerais/25

_____ (2016b). *Produção industrial de diamantes*. Disponible à l'adresse www.endiama.co.ao/producao-de-diamantes/producao-industrial/producao-industrial-de-diamantes/39.

Fundo Soberano de Angola (2016). *Charte sociale*. Disponible à l'adresse <http://www.fundosoberano.ao/social-charter/>

Imprensa Nacional Angola (2015). *Diário da República*. Série I – No. 131.

Instituto Nacional de Estatística (INE) (2013a). *Angola - Integrated Survey on Welfare of the Population. IBEP 2008/2009 2013 Edition.*

_____ (2013b). *Anuário de estatísticas sociais. Dados de 2011.* Disponible à l'adresse http://ine.gov.ao/xportal/xmain?xpid=ine&xpgid=publications_detail&publications_detail_qry=BOUI=30173945&xlang=undefined

_____ (2014). *Contas Nacionais 2007-2012.*

_____ (2015). *Anuário estatístico de Angola 2012.* Luanda: INE.

_____ (2016a). *IPCN Índice de Preços no Consumidor Nacional. Folha de Informação Rápida.* Décembre 2016. Disponible à l'adresse http://ine.gov.ao/xportal/xmain?xpid=ine&xpgid=publications_detail&publications_detail_qry=BOUI=43017770&xlang=undefined

_____ (2016b). *Anuário de estatística de comercio externo 2015.* Luanda: INE.

_____ (2016c). *Resultados Definitivos do Recenseamento Geral da População e Habitação de Angola 2014.*

_____ (2016d). *Contas Nacionais 2002-2014. Quadros de Publicação* (non publié).

Instituto Nacional de Estatística, Ministério da Saúde (2016). *Inquérito de Indicadores Múltiplos e de Saúde (IIMS) 2015-2016. Relatório de Indicadores Básicos.*

International Business Publications (2011). *Angola President José Eduardo Dos Santos Handbook.* Washington, D.C.: *International Business Publications.*

Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) (2016). *Angola/DRC/Zambia Lobito Corridor.* Disponible à l'adresse [http://psicinvest.com/userfiles/15%20Angola%20DRC%20Zambia%20Lobito%20Corridor\(1\).pdf](http://psicinvest.com/userfiles/15%20Angola%20DRC%20Zambia%20Lobito%20Corridor(1).pdf)

Fonds monétaire international (FMI) (2014). *Angola, Rapport par pays du FMI, N° 14/274.*

Port and Corridor Cooperation (2013). *Corridors connect: Lobito Lusaka Corridor.* Disponible à l'adresse <http://portandcorridor.org/wp-content/uploads/2013/03/Lobito-Lusaka-corridor.pdf>

Portal Oficial da República de Angola (2013). *Habitações do jilamba já foram todas vendidas.* 5 septembre. Disponible à l'adresse www.governo.gov.ao/VerNoticia.aspx?id=19454

PricewaterhouseCoopers (2013). *Africa gearing up*. Disponible à l'adresse <https://www.pwc.co.za/en/assets/pdf/africa-gearing-up.pdf>

Rede Angola (2016). *Linha de crédito chinesa vai financiar 155 projectos*. 21 janvier. Disponible à l'adresse <http://www.redeangola.info/linha-de-credito-chinesa-vai-financiar-155-projectos/>.

Redvers, Louise (2012). *Angola's Chinese-built ghost town*. 3 juillet. Disponible à l'adresse <http://www.bbc.com/news/world-africa-18646243>

Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) (2016). *Annuaire statistique 2014 de la SADC*.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2016). *Rapport sur l'investissement dans le monde 2016. Nationalité des investisseurs : enjeux et politiques*. Numéro de vente : E.16.II.D4.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) et al. (2017). *World Economic Situation and Prospects 2017*. Numéro de vente : E.17.II.C.2.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) (2016). *Angola emergency situation report no. 1 (as of 07 June 2016)*. Disponible à l'adresse <http://www.ao.undp.org/content/angola/en/home/presscenter/pressreleases/2016/06/08/angola-emergency-ocha-situation-report-no-01-as-of-07-june-2016-.html>

United States Geological Survey (2016). *Mineral Commodity Summaries 2016*. Disponible à l'adresse <https://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/mcs/2016/mcs2016.pdf>.

Veloso, Adérito (2013). *Reabilitação da rede rodoviária nacional promove crescimento*. 9 juillet. Disponible à l'adresse <http://jornaldeeconomia.sapo.ao/infraestrutura/reabilitacao-da-rede-rodoviaria-nacional-promove-crescimento>

Banque mondiale (2013). *Stratégie de partenariat pays (FY14-FY16) pour la République d'Angola*. Numéro de rapport : 76225-AO.

_____ (2017). *Base de données de la Banque mondiale*. Disponible à l'adresse <http://databank.worldbank.org/data/home.aspx> Consulté le 16 janvier 2017.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-99944-70-01-3

